RMJM

الشبكة المغربية لصحافيي الهجرات

ⵓⵣⵉⵏⵏ ⵓⵎⵢⵓⵙⵉⵏ ⵏ ⵉⵏⵢⵎⵓⵙⵙⵓⵏ ⵏ ⵜⵎⵓⵜⵜⵓⵏ

Réseau Marocain des Journalistes des Migrations

ÉTUDE SUR LE TRAITEMENT DE L'IMMIGRATION ÉTRANGÈRE PAR LES MÉDIAS MAROCAINS

CCFD TERRE SOLIDAIRE

Dépôt Légal : 2025MO0961
ISBN : 978-9920-23-014-8

ÉTUDE SUR LE TRAITEMENT DE L'IMMIGRATION ÉTRANGÈRE PAR LES MÉDIAS MAROCAINS

Réalisée par le Réseau Marocain des Journalistes des Migrations (RMJM)

Avril 2025

L'équipe de l'étude

Chercheur principal et auteur de l'étude

Dr. Mohamed-Karim Boukhssas

Coordination

Salaheddine Lemaizi

Collecte du corpus

Sanaa Bakrim (français)
Imane Bellamine (anglais)

Design graphique

Rembrand Design

Document sous licence Créative Commons

Attribution : ce document peut être librement utilisé, à condition de l'attribuer au RMJM en citant son nom, (pas d'utilisation commerciale et partage dans les mêmes conditions).

Cette publication a été réalisée en partenariat avec

CCFD TERRE SOLIDAIRE

Ce document ne reflète pas nécessairement les opinions et les positions du partenaire.

Résumé

L'étude se penche sur les caractéristiques et les spécificités du traitement médiatique de l'immigration étrangère, en se concentrant sur l'évolution quantitative et qualitative de la couverture médiatique de cette thématique complexe.

L'étude adopte une stratégie méthodologique mixte, combinant description et analyse, pour recueillir des informations précises sur le phénomène étudié tel qu'il se présente dans la réalité, en repérant les publications des médias marocains sur l'immigration étrangère, en analysant leurs méthodes de traitement de ces questions, en comprenant les dynamiques de biais possibles dans la couverture médiatique des problématiques de l'immigration, et en analysant les données statistiques pour les interpréter et en discuter, afin d'extraire les résultats relatifs à l'influence des différents facteurs sur le traitement médiatique.

L'étude a conclu que le traitement des questions de migration étrangère est réalisé avec une approche informative plutôt qu'interprétative ou investigative, avec un ton neutre et dans un cadre national, en s'appuyant principalement sur des porte-parole officiels et en traitant le sujet en dehors des heures de grande écoute, en mettant davantage l'accent sur la migration irrégulière et en se focalisant sur les aspects de problème et de solution dans toute couverture. Cette approche accorde une attention particulière aux questions de sécurité et de contrôle des frontières. L'étude a également relevé la présence de stéréotypes et de discours discriminatoires, et a conclu que la présence des femmes migrantes et des groupes vulnérables dans la couverture médiatique est quasiment inexistante.

Table des matières

Résumé.....1
Avant-propos.....8
Introduction.....10

1. Considérations méthodologiques :.....25

Problématique de l'étude.....25
Objectifs de l'étude.....26
Stratégie méthodologique.....27
Limites de l'étude 27
Conception de l'étude.....28

2. Cartographie du système médiatique et position de la presse sur la migration.....30

Presse écrite.....30
Média numérique.....32

3. Méthodologie et répartition de l'échantillon de l'étude...37

Méthodologie de sélection de l'échantillon.....37
Genre, institutions, langue et identité.....40

4. Indicateurs généraux d'observation.....46

Formes de couverture de l'immigration étrangère.....46
Tonalité de la couverture médiatique de l'immigration étrangère.....49
Étendue du contenu de la couverture médiatique.....53
Profils des intervenants dans la couverture médiatique.....55

Table des matières

Fréquence de la couverture médiatique de l'immigration étrangère.....60

5. Dimensions de la couverture médiatique de l'immigration.....63

Types de migrations traités par les médias marocains.....63
Cadre médiatique des questions liées à l'immigration étrangèr.....65
Thématiques couvertes par les médias.....68

6. Stéréotypes et représentations médiatiques des migrants.....77

Stéréotypes et discours discriminatoires.....77
Présence de la femme migrante dans les médias..... 84
Représentation des groupes vulnérables et des diverses origines culturelles.....86

Conclusion.....90

Liste des tableaux

Tableau 1 : Échantillon de recherche dans la presse écrite.....24
Tableau 2 : Échantillon de recherche dans la presse électronique.....27
Tableau 3 : Mots-clés utilisés dans le processus de recherche (arabe, français, anglais).....29
Tableau 4 : Répartition des contenus selon le type de média..... 30
Tableau 5 : Répartition des contenus selon les institutions médiatiques.....31
Tableau 6 : Répartition des contenus selon la langue de publication.....32
Tableau 7 : Répartition des contenus selon le propriétaire du média.....33
Tableau 8 : Répartition des contenus par genre journalistique 36
Tableau 9 : Tonalité de la couverture médiatique 40
Tableau 10 : Étendue du contenu de la couverture médiatique.....42
Tableau 11 : Types d'intervenants dans la couverture médiatique 42
Tableau 12 : Types de migrations dans la couverture médiatique 46
Tableau 13 : Le cadrage médiatique des enjeux des migrations 49
Tableau 14 : Sujets de la migration dans la couverture médiatique.....52
Tableau 15 : Comparaison entre les sujets couverts par les médias publics et privés 53
Tableau 16 : Modèle de généralisations répandues dans les titres 56
Tableau 17 : Exemples de mention de l'identité et de l'origine de l'auteur du crime 57
Tableau 18 : Exemples de discours alarmistes 58
Tableau 19 : Exemples de stigmatisation dans les couvertures médiatiques.....59
Tableau 20 : Articles traitant des femmes migrantes 61
Tableau 21 : Fréquence de mention des groupes vulnérables ou de traitement deleursenjeux.....62.

Liste des illustrations

Illustration 1 : Échantillon de recherche dans la presse électronique.....26
Illustration 2 : Répartition des contenus selon le type de presse.....30
Illustration 3 : Répartition des contenus selon les institutions médiatiques.....32
Illustration 4 : Répartition des contenus selon la langue de publication.....33
Illustration 5 : Répartition des contenus selon l'identité des journaux.....34
Illustration 6 : Genres journalistiques utilisés pour traiter les questions de migration.....36
Illustration 7 : Ton de la couverture médiatique de la migration étrangère...39
Illustration 8 : Étendue du contenu de la couverture médiatique de la migration étrangère 40
Illustration 9 : Profils des intervenants dans la couverture médiatique.....43
Illustration 10 : Fréquence de la couverture médiatique de la migration étrangère.....44
Illustration 11 : Types de migrations dans la couverture médiatique.....47
Illustration 12 : Le cadrage médiatique des enjeux des migrations 49
Illustration 13 : Sujets de la couverture médiatique de la migration.....53
Illustration 14 : Sujets couverts par les médias publics.....53
Illustration 15 : Sujets couverts par les médias privés.....53

Avant-propos

Dix ans après le lancement de la Stratégie nationale d'immigration et d'asile (SNIA) en 2014, le Maroc dispose d'une première expérience en matière de gestion des migrations étrangères et de l'asile. La transformation graduelle du Maroc en pays de départ, de transit et d'installation de personnes étrangères, comme le confirment les nouvelles données du Recensement 2024, pose aussi de nombreux défis. Ces challenges traversent l'ensemble des politiques publiques. Dans le cadre de la SNIA, les stratégies ministérielles ont tenté d'intégrer la dimension migratoire dans leurs plans d'actions. Désormais les politiques publiques économiques, sociales, sécuritaires et de protection des droits humains sont appelées à intégrer cette dimension. À cela s'ajoute, le chantier essentiel de la réforme législative. Ces défis sont de taille pour un pays du Sud du global, confronté aux contraintes internes de moyens et de volonté politique pérenne. Un engagement sur le long terme dans ce chantier politique et sociétal fait toujours défaut.

Ces changements majeurs, liés à l'installation de ces migrants, ne sont pas toujours assimilés par une partie de la société marocaine. Les comportements racistes demeurent monnaies courantes. Une partie des médias marocains répercute ce discours au contenu raciste auprès de l'opinion publique. D'autres médias, en revanche, tentent de rendre compte d'une réalité complexe. Ce passage de pays de transit à pays de résidence ne s'est pas fait sans heurt médiatiquement. à cela s'ajoute, la montée en puissance de discours de haine sur les réseaux sociaux portés par des groupuscules mêlant xénophobie, stéréotypes et éléments de langage importés de d'autres contextes politiques et idéologiques.

Dans cet environnement complexe, aux multiples enjeux et opportunités, le Réseau marocain des journalistes des migrations (RMJM) en partenariat avec CCFD-Terres Solidaires a réalisé un état des lieux quantitatif et analytique du traitement médiatique des questions des migrations étrangères au Maroc, précisément de la presse écrite digitale marocaine. Pour le RMJM, cette étude n'est pas une fin en soi. C'est surtout un outil de plaidoyer et de sensibilisation des médias, de la société civile et du grand public pour une meilleure prise en compte des enjeux des migrations étrangères au Maroc.

Cette étude sur le traitement médiatique de l'immigration étrangère au Maroc a permis d'analyser le volume, l'étendue et la nature du traitement des questions de l'immigration étrangère dans la presse écrite et digitale marocaine. C'est est une première au Maroc. Nous soumettons cette étude au débat public, le plus large possible. Nous invitons également les confrères et consœurs, ainsi que les expert-e-s, les universitaires et les acteurs de la société civile à se saisir de ces résultats pour les commenter et les approfondir par des lectures croisées avec des perspectives qui seront certainement enrichissantes.

Enfin, le RMJM tient à remercier notre partenaire CCFD-Terres Solidaires pour sa confiance. Nous remercions notre expert et collègue, le chercheur Mohamed Karim Boukhssas qui a réalisé cette étude avec professionnalisme et rigueur. Nos remerciements également à notre membre Jalal Makhfi pour sa contribution à cette étude dans le volet méthodologique. Nous saluons l'implication active de trois membres du RMJM, Imane Bellamine et Sanaa Bakrim dans la phase de collecte du corpus de l'étude et Salaheddine Lemaizi pour le travail de collecte et de coordination Nous tenons à remercier notre collègue Kenza Sefrioui pour sa relecture du projet de l'étude.

Par le bureau exécutif du RMJM

Introduction

Le Maroc est un pays de migration par excellence, servant à la fois de terre d'origine pour les migrants marocains se dirigeant vers l'Europe et d'autres continents, et de destination pour l'installation et le travail de plusieurs nationalités étrangères, notamment les Français et les Espagnols, ainsi que des ressortissants maghrébins comme les Algériens et les Tunisiens, des peuples du Moyen-Orient et des Africains de l'Ouest, en particulier les Sénégalais. Bien que cette diversité culturelle ne soit pas significative en termes de nombre, sa présence a toujours été notable dans les grandes villes depuis l'indépendance.

De manière générale, les médias marocains n'ont pas suffisamment accompagné cette présence étrangère, et le sujet de la présence d'étrangers au Maroc, qu'ils soient travailleurs, étudiants ou familles issues de mariages mixtes, n'a pas reçu l'attention nécessaire de la part des médias nationaux. Cependant, le début du deuxième millénaire a marqué un changement progressif de la position du Maroc, passant de pays d'origine à pays de transit, puis finalement à pays d'accueil et de résidence, rendant ainsi le sujet des migrations plus présent dans les médias marocains, notamment avec la montée des dimensions sociales, économiques et culturelles de ce phénomène.

Cette présence a suscité de nombreux défis liés à l'intégration des migrants dans la société marocaine, de manière à garantir le respect de leurs droits et à renforcer leur participation à la vie économique et sociale, ainsi que la nécessité de développer des politiques inclusives et intégratrices. Ce changement a également mis en lumière leur présence dans les médias, en tant que partie indissociable de la société marocaine, ajoutant ainsi de nouveaux défis sociaux et politiques.

D'ici décembre 2024, le Maroc célébrera le dixième anniversaire du lancement de la Stratégie nationale d'immigration et d'asile (SNIA), adoptée par le gouvernement marocain en 2014 sous le slogan « Globalité, humanité et responsabilité », visant à gérer les flux de migrants réguliers, à faciliter leur intégration, ainsi qu'à lutter contre la traite des êtres humains et à établir un cadre institutionnel dédié à la migration[1].

Cette initiative a été une réponse au rapport du Conseil national des droits de l'Homme publié le 9 septembre 2013[2], suivi par des directives royales en septembre 2013 lors d'une session de travail[3] présidée par le roi Mohammed VI, où il a appelé à l'accélération de la mise en place d'une politique globale et multidimensionnelle pour traiter les questions migratoires. Ces orientations ont été renouvelées dans un discours royal[4] du 6 novembre 2013, où le chef de l'État a souligné la nécessité pour le gouvernement d'adopter une politique humaine et globale respectant les droits des migrants en matière de migration et d'asile.

Ces initiatives ont abouti à la création d'un secteur dédié aux affaires de migration au sein du ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger, le 10 octobre 2013[5]. Bien qu'une décennie se soit écoulée depuis son adoption, cette stratégie n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation officielle et transparente.

(1) « Le Maroc adopte une nouvelle politique de migration et d'asile », *in Al Jazeera Net*, 19 décembre 2024, disponible sur https://goo.su/rhRfni (consulté le 12 septembre 2024).
(2) Conclusions et recommandations du rapport *Les étrangers et les droits de l'Homme au Maroc : pour une nouvelle politique en matière d'asile et de migration*, Conseil national des droits de l'Homme, septembre 2013, disponible sur https://linksshortcut.com/EmNwP (consulté le 20 octobre 2024).
(3) « Sa Majesté le Roi préside une séance de travail consacrée à l'examen des différents aspects liés à la problématique de la migration » (communiqué du Cabinet Royal), *in* MAP - Agence Maghreb Arabe Presse, 10 septembre 2013, disponible sur https://goo.su/JIgoP (consulté le 13 septembre 2024).
(4) Texte du discours royal à l'occasion du 38e anniversaire de la Marche Verte, Portail national des collectivités territoriales, 6 novembre 2013, disponible sur https://www.collectivites-territoriales.gov.ma/ar/discours-et-messages-royaux/ns-alkhtab-aldhy-wjhh-jlalt-almlk-aly-alamt-bmnasbt-aldhkry-38-llmsyrt) consulté le 13 septembre 2024).
(5) Stratégie nationale d'immigration et d'asile, site du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger – Secteur des Marocains résidant à l'étranger, disponible sur https://goo.su/WlYDA (consulté le 14 septembre 2024).

Malgré cela, le Maroc est considéré comme un modèle pionnier dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord en matière de gestion des politiques migratoires. Cette politique a été déclinée en 11 programmes et 81 actions apportant des solutions novatrices aux défis posés par la migration[6].

Parmi les résultats les plus marquants de cette politique figure le lancement d'une campagne exceptionnelle de régularisation de la situation administrative des migrants en situation irrégulière. Lors de la première phase, en 2014, la situation de plus de 23 000 personnes a été régularisée, représentant 83 % du total des demandes soumises, tandis que près de 20 000 demandes ont été régularisées lors de la deuxième phase entre décembre 2016 et décembre 2017[7].

Ces efforts ont permis au Maroc de présenter un Plan d'action africain sur la migration[8] lors du 30e sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba le 29 janvier 2018. Il a également coprésidé, avec l'Allemagne, le Forum mondial sur la migration et le développement, dont le onzième sommet s'est tenu à Marrakech du 5 au 7 décembre 2018[9], et a accueilli le Sommet des Nations unies pour l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, organisé pour la première fois à Marrakech le 10 décembre 2018[10].

(6) Réponse du Chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, à la question « Politique du gouvernement en matière de migration », séance mensuelle sur la politique générale, Chambre des représentants, 29 octobre 2018.
(7) Exposé du Ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Laftit, devant la Commission de l'Intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville à la Chambre des représentants, le 8 mai 2017, MAP – Agence Maghreb Arabe Presse, disponible sur https://goo.su/PeYlo (consulté le ?).
(8) *Plan d'action africain: la recette du Maroc pour surmonter les défis migratoires* (rapport), Agence Anadolu, 22 janvier 2028, disponible sur https://goo.su/kBVsiF7 (consulté le 14 septembre 2024).
(9) « Marrakech accueille le Forum mondial sur la migration : une volonté internationale de régulation », *in Hespress*, 5 décembre 2018, disponible sur https://n9.cl/98x7t (consulté le 14 septembre 2024).
(10) Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, *in* site des Nations Unies, disponible sur https://n9.cl/ef3x7 (consulté le 14 septembre 2024).

Malgré l'adoption par le Maroc de cette nouvelle politique, la dynamique de la migration irrégulière n'a pas cessé[11], même pendant la pandémie de Covid-19, qui a imposé des restrictions strictes sur les déplacements internes et interurbains, suite à la déclaration de l'état d'urgence sanitaire en mars 2020[12], prolongé à plusieurs reprises sur une période de trois ans[13].

Il reste donc difficile de déterminer le nombre exact de migrants en situation irrégulière, car aucune statistique officielle précise n'est disponible à ce sujet. Le ministère de l'Intérieur avait auparavant estimé leur nombre entre 25 000 et 40 000, la majorité d'entre eux étant originaires de pays d'Afrique subsaharienne[14].

Les associations de défense des droits de l'Homme et des droits des migrants dénoncent régulièrement les violations[15] auxquelles sont exposés les migrants originaires de ces pays, en particulier près des zones frontalières, ainsi que les opérations de déplacement forcé les transportant de villes frontalières comme Fnideq et Nador vers d'autres villes du centre et du sud du Maroc.

En parallèle, le Maroc continue d'attirer l'immigration étrangère, avec plus de 148 000 étrangers[16] résidant dans le pays, selon les dernières données officielles de recensement. Ce chiffre représente un taux de croissance global de 63,3 %. La majorité d'entre eux proviennent des pays d'Afrique subsaharienne, suivis des ressortissants européens, et enfin des citoyens maghrébins occupant la troisième place parmi la population résidente étrangère.

(11) Mohammed Karim Boukhssas, Les migrants en situation irrégulière et le Covid-19 : la double souffrance, Institut marocain d'analyse des politiques, septembre 2020, p. 5.
(12) Décret-loi n°2.20.292 du 28 Rajab 1441 (23 mars 2020) portant dispositions spéciales relatives à l'état d'urge nce sanitaire et aux mesures de sa déclaration, *Bulletin officiel*, n°6867 bis, du 29 Rajab 1441 (24 mars 2020), p. 1782.
(13) « Ainsi le Maroc a mis fin à 3 ans d'état d'urgence sanitaire », *in Hespress*, 2 mars 2023, disponible sur https://n9.cl/hatte (consulté le 14 septembre 2024).
(14) « Le Maroc, premier pays à traiter la migration avec une approche humanitaire, sociale et axée sur les droits de l'Homme », *in Assahraa Al Maghribia*, 13 novembre 2013, disponible http://www.assahraa.ma/journal/2013/174643 (consulté le 14 septembre 2024).
(15) *Situation des personnes non ressortissantes marocaines à Rabat 2021-2022*, rapport de 2023, GADEM, disponible sur https://www.gadem-asso.org/situation-des-personnes-non-ressortissantes-marocaines-a-rabat-2021-2022/ (consulté le 25 octobre 2024).
(16) Population légale du Royaume du Maroc selon les résultats du Recensement général de la population et de l'habitat de 2024.

Ces chiffres mettent les questions migratoires au Maroc en avant, soulignant le besoin d'un traitement médiatique équilibré et global, et posent la question des formes de couverture médiatique adoptées par les médias marocains dans divers contextes, ainsi que leurs caractéristiques et spécificités. Ils interrogent également la nature des messages transmis au sujet de la migration étrangère, le ton dominant dans le discours médiatique ainsi que l'étendue et les thèmes du contenu couvert.

L'étude a choisi d'utiliser le terme migrations au pluriel pour souligner la diversité des formes de mobilité humaine, car les déplacements individuels empruntent des trajectoires et poursuivent des objectifs multiples qui ne peuvent être réduits à une seule forme. Ce terme reflète une compréhension globale des différents types de mobilité, qu'il s'agisse de travail, d'études ou de résidence, et vise à renforcer la prise de conscience des dimensions complexes et variées de ce phénomène.

La présente étude n'aborde pas les discours diffusés sur les réseaux sociaux. Mais nous tenons à signaler l'émergence de contenus haineux, racistes et xénophobes sur l'espace digital visant particulièrement les populations originaires d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale vivant au Maroc.

Ces expressions du discours de haine marocain prennent, des fois, des formes organisées en toute impunité. Ces discours autour des migrations sont aussi marqués par la diffusion de fake news portant un discours basé sur la peur, la stigmatisation et la généralisation.

La nature, le volume et les effets de ces discours mériteraient une analyse spécifique. Ceci étant, ces discours trouvent des échos dans la presse digitale et anime la conversation marocaine sur les migrations.

Le discours médiatique sur les migrations au Maroc: Etat des connaissances

Cette partie de l'étude présente une synthèse des principales études, rapports ou articles scientifiques abordant la question du traitement médiatique de l'immigration étrangère par les médias au Maroc.

Le nombre d'études réalisé au Maroc reste limité. Nous avons recensé quatre (4) études, en majorité réalisées par des organismes internationaux (agences de l'ONU, *think tanks*) ou des agences de développement de médias de pays occidentaux (France, Allemagne, etc.).

Ces études ont pour leur majorité ont opté pour une démarche qualitative dans leur mesure et évaluation de la qualité de la couverture des médias marocains de l'immigration. Ces études s'intéressent exclusivement au traitement réalisé par la presse écrite, *print* ou digitale. Aucune étude n'existe sur la couverture médiatique réalisée par les médias audiovisuels marocains.

Il est utile de noter qu'une étude prévue dans le cadre du projet de la coopération espagnole « Vivre ensemble sans discrimination »[17] avec le Conseil national des droits humains (CNDH) n'a pas été achevée.

La recherche universitaire marocaine dans ce domaine demeure faible. L'université marocaine compte quelques colloques et rencontres scientifiques qui ont donné lieu à quelques publications scientifiques, basées sur des communications ou des travaux antérieurs[18]. Nous pouvons citer ici le colloque international « Droit migratoire entre politique publique, société civile et représentations discriminatoires : le cas du Maroc » (Université Ibn Zohr, mars 2018)[19] et ses actes.

---

(17) www.vivre-ensemble.ma

(18) ELOUafa, Jamal, « Les représentations sociales des migrants subsahariens », *in Revue marocaine de droit d'asile et migration,* n°5, mai 2020, pp. 59-73.

(19) Ce colloque a été organisé précisément par le Master Dynamique des Sociétés : Migrations, démographie et développement (DYSOMIDD) et l'ONG Clinique Juridique Hijra (CJH) à l'université Ibn Zohr d'Agadir. Les Actes de ce colloque ont fait l'objet d'une publication en partenariat avec la *Revue marocaine de droit d'asile et migration*, n°5, disponible sur https://www.cjhm.org/wp-content/uploads/2019/12/Revue-Hijra-n%C2%B05.pdf

Un deuxième colloque a été organisé à Agadir par l'École de droit, sciences politiques et humaines de l'Université internationale d'Agadir, en partenariat avec une université italienne, en avril 2019 sur le thème « Migrations, représentations sociales et stéréotypes ». Les travaux ont fait l'objet d'une publication sous forme d'un ouvrage collectif[20]. Plus récemment une journée d'études a été organisée par la Faculté de sciences humaines et sociales de l'Université Ibn Tofail à Kénitra[21] en mai 2024 sur le thème : « Les migrations et les migrants dans le discours médiatique marocain ». Les travaux de cette journée n'ont pas été rendus publics pour le moment. Ces initiatives louables tentent de combler le vide de l'existence d'un programme de recherches autour de ces questions.

L'initiative du Master Médias et Migrations, lancé par l'Institut supérieur d'information et de communication (ISIC) de Rabat entre 2014 et 2020 avait suscité l'espoir d'une recherche empirique sur le terrain des médias et des migrations. Cette formation n'a pas été renouvelée depuis 2022. Les étudiants des trois promotions de ce Master ont réalisé plusieurs mémoires de fin d'études qui comportaient un volet de monitoring de la couverture médiatique des migrations au Maroc. Ces travaux n'ont pas pu être exploités, pour l'heure, dans le cadre de publications au grand public.

Dans ce contexte de faiblesse de la production de travaux scientifiques, seuls quelques travaux de recherche-actions ou produits de missions d'expertise existent. Nous présentons dans ce qui suit les principales conclusions de ces travaux ou études.

RECHERCHE-ACTION DE MASSIMILIANO DI TOTA EN 2015

L'anthropologue Massimiliano di Tota a fait une présentation basée sur ses travaux académiques. Cet article foisonnant[22] prend « comme point de départ les caractéristiques du discours médiatique considérant le migrant comme une catégorie "par nature" dangereuse, pour ensuite décortiquer les logiques réductionnistes qui le sous-tendent et les effets qu'il génère ».

(20) Hassan Faouzi, Mohamed Khachani et Wissal Anir (dir.), *Migrations, représentations sociales et stéréotypes*, Paris, L'Harmattan, 2020.

(21) Cette journée d'étude a été organisée par le laboratoire sur les espaces territoriaux et les dynamiques sociales, en partenariat avec la formation doctorale Presse et nouveaux médias. Disponible sur https://2u.pw/XrvCGBE5

(22) Massimiliano di Tota, *Regard anthropologique sur le rôle et l'impact des discours médiatiques sur la perception sociétale de la migration communication lors du Symposium Migration – Intégration – Inclusion : Décryptage du discours médiatique et politique relatif à la migration,* organisée le samedi 13 juin 2015 à la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc, Rabat.

Les deux dimensions du traitement de l'immigration (externe et interne) qu'évoque l'auteur « combinent souffrance et stigmatisation et s'inscrivent dans une conception strictement policière et souvent criminalisante, des mouvements migratoires.

Le regard est centré sur "le transit des clandestins vers l'Europe", en dépit de la multiplicité des formes et dynamiques de mobilité entre Maghreb, Afrique et Europe ». Il observe que le travail médiatique « arrive finalement à rendre visibles des images et des catégories qui transforment une partie de la réalité en un seul bloc simpliste et unitaire, et qui aboutissent à la légitimation de stéréotypes ».

ÉTUDE DE L'OIM MAROC EN 2016

La première étude sur le sujet au Maroc a été réalisée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), bureau de Rabat, en 2016. « Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet de l'Union européenne et mis en œuvre par l'OIM Maroc, intitulé "Réponse aux besoins des migrants vulnérables et en détresse. Maroc, Tanzanie, Yémen et les principaux pays d'origine" », expliquent les autrices du rapport[23].

L'étude avait présenté les recommandations suivantes :

- **Responsabilité des médias :** « Les médias ont une responsabilité, une véritable mission : ils doivent montrer justement comment un pays d'accueil bénéficie de la richesse de "l'étranger", sur le plan des savoirs, de l'économie et de la culture », écrivent les autrices.
- **Rôle des journalistes :** « Les journalistes eux-mêmes sensibilisés et informés de façon objective aux réalités de la condition de migrant seront capables d'un traitement de l'information plus équilibré, plus humain et plus juste. »
- **Renforcement des capacités :** « La formation des journalistes par des experts et des universitaires sur ces questions migratoires est l'un des moyens d'éviter les dérapages et le sensationnalisme qui fait, certes, vendre la presse, mais nourri la peur de l'autre. »
- **La voix des migrant-e-s :** « La voix des migrations […] doit être portée par une presse responsable et informée. La société marocaine est en train d'évoluer, la jeune génération de journalistes, qui a grandi avec l'internet et l'image, est bien décidée à s'approprier les nouvelles technologies. Ce sont sur ces jeunes qu'il faut investir et leur donner les moyens de changer le discours médiatique et par là, même les mentalités. »

(23) OIM Maroc (2016), *Média et Migration : Couverture médiatique de la migration, l'influence des différents médias sur l'opinion publique au Maroc*, réalisée par Elisabeth Byrs et Julia Burpee.

L'ÉTUDE DE L'ETHICAL JOURNALISM NETWORK EN 2017

L'étude «*How do media on both sides of the Mediterranean report on Migration?*» réalisée par The Ethical Journalism Network (EJN) en 2017[24] consacre un chapitre à la couverture médiatique des questions migratoires au Maroc. Une revue de presse de 400 articles de la presse écrite marocaine réservés à la migration étrangère durant l'année 2015 a permis de faire quatre constats majeurs :

- **La migration comme sujet invisible :** durant l'année 2015, rares sont les médias de la presse écrite (*print* ou web) qui se sont intéressés à ce thème. La migration irrégulière, les questions relatives aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, demeurent des sujets faiblement traités par ces médias.
- **La migration comme sujet institutionnel :** le traitement médiatique de la migration durant l'année 2015 se caractérisait par la prédominance consacrée à l'actualité des institutions publiques travaillant sur ce thème.
- **La migration comme un sujet chaud :** le traitement médiatique de la migration durant cette année a obéi aux mécanismes de fonctionnement des rédactions et à la hiérarchie de l'information. Le pic du traitement de l'information durant cette année a été remarqué au mois de mars.
- **Les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile, grands absents de la presse écrite :** la revue de presse montre de manière indiscutable l'absence quasi totale des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile comme source dans des articles traitant de leur situation.

ÉTUDE CFI-FRANCE EN 2022 : « REPRÉSENTATIONS DES MIGRATIONS DANS LES MÉDIAS ».

Une étude[25] multi-pays, seize pays sur trois continents[26], a été réalisé par l'agence française de développement des médias dans le monde, CFI dans le cadre de son projet « Dialogues migrations »[27], financé par le ministère des Affaires étrangères français.

(24) Étude EJN et ICMPD : https://ethicaljournalismnetwork.org/how-do-media-on-both-sides-of-the-mediterranean-report-on-migration

(25) - CFI (2022), Représentations des migrations dans les médias, https://cfi.fr/fr/dossier/representations-des-migrations-dans-les-medias.

(26) - Burkina Faso, Colombie, Comores, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Jordanie, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo et Tunisie.

(27) - Le projet CFI 2021-2022 : https://cfi.fr/fr/projet/dialogues-migrations

Elle vise à « contribuer au développement d'un débat citoyen et inclusif pour faire évoluer les représentations sur les migrations diffusées dans l'espace public ».

La partie sur les représentations des migrations dans les médias marocains dresse les constats similaires à ceux déjà observés par de précédentes études, la nouveauté de cette étude est qu'elle permet une lecture par canal médiatique (presse, radio, TV).

- **Caractéristiques du traitement :** « Le traitement médiatique des migrations est à la fois occasionnel, souvent dramatique et dominé par une information issue de sources officielles. La presse écrite consacre à cette thématique un traitement plus régulier que les médias audiovisuels (radios et télévisions) pour lesquels la migration n'est pas souvent inscrite à l'agenda ».
- **Les représentations dans la presse écrite :** « Le traitement médiatique est occasionnel et événementiel. Cette approche éditoriale ne permet pas d'aborder le sujet avec profondeur, en resituant le contexte ».
- **Les représentations dans la radio : «** À la radio le traitement médiatique réservé aux migrations demeure marginal. L'information autour des migrations est limitée à la lecture de dépêches de l'agence officielle liées à l'actualité de la migration irrégulière et de ses drames ».
- **Les représentations dans la télévision** : « […] Après une période de fort intérêt pour les enjeux migratoires entre 2014 et 2018, la thématique n'est plus que rarement inscrite à l'agenda médiatique. Ce traitement demeure influencé par la ligne officielle de l'État ».

Ces études permettaient d'avoir un éclairage global et basées sur des méthodes qualitatives pour décrire les représentations des migrants dans les médias. L'étude que nous proposons ici opte une pour une démarche quantitative pour mesurer de manière la plus proche du traitement réel des médias des questions des migrations étrangères au Maroc.

Les résultats des études citées plus haut nous permettront d'avoir une échelle de comparaison sur les évolutions des tendances observées depuis 2015.

1 Considérations méthodologiques

PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

L'étude se concentre sur le traitement médiatique marocain de la migration étrangère, en cherchant à identifier les formes et les dimensions de cette présence dans la presse écrite et numérique, à partir de cette question problématique complexe: quelles sont les caractéristiques et spécificités du traitement médiatique marocain des questions de migration étrangère ?

Cette question problématique se divise en plusieurs interrogations connexes, que l'on peut formuler dans les termes suivants :

- Quelle est l'ampleur et la fréquence de la couverture des questions de migration étrangère dans les médias marocains ?
- Existe-t-il des différences dans les angles d'approche entre la presse écrite et numérique pour traiter ces questions ?
- Quels sont les types de genres journalistiques utilisés pour couvrir ces sujets ?
- Comment les médias marocains encadrent-ils les questions de migration étrangère ? Et quels types de migrations sont les plus présentes dans la couverture médiatique ?
- Quels sont les sujets abordés dans le traitement médiatique des questions de migration étrangère ?
- Le traitement de ces questions diffère-t-il en période de crise ?
- La couverture médiatique marocaine des questions de migration étrangère contient-elle des stéréotypes ou des discours discriminatoires ?

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

L'objectif principal de cette étude est d'établir un inventaire analytique du traitement des questions de migration étrangère par les médias marocains, en analysant l'ampleur et la nature de cette couverture médiatique.

À cet objectif principal se rattachent plusieurs objectifs spécifiques :

- Observer l'évolution quantitative et qualitative du traitement des questions de migration étrangère par les médias marocains et en analyser la profondeur.
- Mettre en lumière les biais potentiels sous-jacents dans la couverture médiatique, afin d'en faire une analyse critique en vue de dépasser les pratiques négatives envers les migrants.
- Analyser l'accumulation du traitement des questions migratoires par les médias marocains, en se concentrant sur les thèmes principaux qui les encadrent et les facteurs influençant cette couverture.
- Répondre au besoin renouvelé de comprendre les différentes formes de présence des migrants dans les médias marocains.
- Comprendre les dynamiques et les différences entre les médias imprimés et électroniques, ainsi que leur impact sur la diffusion des messages principaux relatifs au racisme ou à la xénophobie envers les migrants au Maroc.

STRATÉGIE MÉTHODOLOGIQUE

Cette étude repose sur une stratégie méthodologique composite, combinant diverses approches qui répondent aux dimensions de la problématique de recherche. Elle fait appel à la méthode descriptive, qui aide le chercheur à recueillir des informations précises sur le phénomène étudié tel qu'il est dans la réalité, en observant ce que les médias marocains publient sur la migration étrangère et en analysant leurs méthodes de traitement de ces questions.

Cette méthode permet également de comprendre les dynamiques de biais potentiels dans la couverture médiatique des questions de migration et de mettre en évidence les caractéristiques de cette couverture.

L'étude a également recours à la méthode analytique pour examiner, analyser et interpréter les données statistiques afin d'en dégager des conclusions sur l'impact des différents facteurs sur le traitement médiatique.

LES LIMITES DE CETTE ÉTUDE

Cette étude comporte des limites. Parmi elles, l'étendue et le volume de ce travail. Nous avons opté dès le départ pour limiter l'étendue à la presse digitale et une partie de la presse écrite. Cette étude ne couvre

pas tous les médias marocains. Une étude supplémentaire dans l'avenir serait nécessaire pour étudier la présence de la migration étrangère dans les médias audiovisuels.

En termes de volume, l'étude s'est basée sur un échantillon comprenant 31 journaux papier et numériques, sur une période bien précise (de décembre 2023 à juin 2024). Il s'agit certes d'un échantillon non représentatif, mais la sélection s'est basée sur des critères que nous définissons dans la méthodologie.

CONCEPTION DE L'ÉTUDE

Cette étude adopte une conception flexible afin de maintenir un équilibre entre la théorie et la vision méthodologique utilisée pour l'observation, la description, l'analyse et l'interprétation.

Ainsi, en abordant la conception sous l'angle de la recherche de terrain basée sur l'interprétation des résultats d'analyse de l'échantillon étudié, l'étude s'articule autour de quatre axes principaux traitant les aspects d'observation dans un cadre descriptif et synthétique.

Le premier axe se concentrera sur la détermination méthodologique du traitement médiatique des questions de migration étrangère au Maroc, en clarifiant la méthodologie de sélection de l'échantillon de l'étude et en répondant à des questions liées au type, aux institutions, à la langue et à l'identité, dans une perspective analytique basée sur les cas étudiés.

Le deuxième axe se consacrera à la définition des indicateurs généraux d'observation en identifiant les formes de couverture médiatique marocaine des questions de migration étrangère, tout en précisant la tonalité, les orientations, l'étendue du contenu publié et la fréquence de cette couverture médiatique.

Le troisième axe explorera les dimensions qui encadrent la couverture médiatique dans un but de compréhension et d'interprétation, en abordant les types de migrations traités par les médias marocains, le cadrage médiatique de ces questions et la détermination des thèmes inclus dans la couverture.

Enfin, le quatrième axe se concentrera sur les stéréotypes et les représentations médiatiques des migrants, en étudiant la présence de stéréotypes et de discours discriminatoires dans la couverture des médias marocains, ainsi que la représentation des migrants de diverses origines géographiques et culturelles, avec une attention particulière portée à la présence des femmes migrantes dans les médias.

2 Cartographie du système médiatique et position de la presse sur la migration

PRESSE ÉCRITE

Le nombre de titres de journaux imprimés en conformité avec les dispositions de la loi sur la presse et l'édition et publiés régulièrement est de 105 journaux[28], répartis entre 43 publications mensuelles, 29 hebdomadaires, 20 quotidiennes et 13 bimensuelles.

La comparaison avec les années précédentes révèle une baisse de 58 % des titres de la presse écrite[29] par rapport à 2018 et de 78 % par rapport à 2016, ce qui signifie la disparition de 383 journaux au cours de quatre ans, illustrant l'aggravation de la crise de la presse écrite au Maroc d'année en année[30].

Cette baisse du nombre de titres s'accompagne d'une chute marquée des ventes, avec un total quotidien des ventes de journaux s'élevant à seulement 38 500 exemplaires à la fin de l'année 2020[31], selon les dernières statistiques officielles.

Bien que ces chiffres ne reflètent pas nécessairement le nombre de lecteurs de journaux au Maroc, qui pourrait être plus élevé grâce à la culture de lecture des journaux dans les cafés – lesquels représentent environ 85 % des ventes de journaux marocains[32] –, les chiffres de vente restent faibles comparés à la population marocaine, estimée à 36,8 millions[33] d'habitants, et au taux d'alphabétisation de 68 % de la population totale[34].

En ce qui concerne le contenu journalistique, il n'existe pas de journaux spécialisés exclusivement dans les questions de migration, à l'instar des journaux spécialisés en économie ou en sport.

---

(28) Rapport du projet de budget du secteur de la communication pour l'année 2021, présenté devant la Commission de l'éducation, de la culture et de la communication à la Chambre des représentants par Othmane El Ferdaous, Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, 3 novembre 2020, p. 14.
(29) Ibid., p. 14.
(30) Moez Ben Messaoud, (La presse écrite arabe : lutte pour la survie et enjeux de la numérisation), Centre Al Jazeera pour les études, 6 décembre 2016, p. 3.
(31) Rapport sur la presse marocaine et les impacts de la pandémie après la levée du confinement, Conseil national de la presse, mai 2021, p. 14.
(32) Les cafés, dernier refuge pour la presse écrite au Maroc, Al-Arab, n° 11750, 3 juillet 2020, p. 18.
(33) Recensement général de la population et de l'habitat 2024, site officiel du Haut-Commissariat au Plan.
(34) Ibid.

Toutefois, la plupart des journaux abordent régulièrement des sujets de migration dans le cadre de leur couverture des affaires nationales et locales.

Étant donné le nombre limité de journaux imprimés et la baisse de leurs ventes, l'échantillon de l'étude se concentrera sur quatre journaux imprimés variés : deux quotidiens, «Al Akhbar» et «Assabah», et deux hebdomadaires, l'un publié en arabe, «Al Ayam», et l'autre en français, «TelQuel». Ce qui réunit ces quatre journaux, c'est qu'ils sont les plus vendus et les plus répandus.

Tableau1 : Échantillon de recherche dans la presse écrite

Journal	Fréquence de parution	Langue
Al Akhbar	Quotidien	Arabe
Assabah	Quotidien	Arabe
Al Ayam	Hebdomadaire	Arabe
TelQuel	Hebdomadaire	Français

MÉDIA NUMÉRIQUE

Contrairement à la presse écrite, le média numérique au Maroc connait une expansion croissante, illustrée par le nombre de journaux électroniques conformes aux exigences de la loi sur la presse et l'édition, qui atteint 1215 journaux électroniques[35] en septembre 2023, incluant des titres nationaux, régionaux et locaux, ainsi que des versions numériques de certains journaux imprimés.

Le nombre de journaux électroniques est aujourd'hui le plus élevé depuis l'entrée en vigueur du Code de la presse et de l'édition en 2016, qui a permis de réglementer leur activité en établissant des règles et des procédures concernant leur création et leur fonctionnement tout en les soumettant aux mêmes formalités que les périodiques imprimés.

Leur nombre ne dépassait pas 121 sites en décembre 2017, et il en est de même pour le nombre de déclarations reçues, qui ne dépassait pas 656 à la même période, ce qui marque un changement positif dans le nombre de journaux électroniques ayant déposé une déclaration de création auprès des parquets du Royaume.

(35) - Bensaïd : le nombre de journaux électroniques marocains dépasse 1200, Madar 21, 16 mai 2023, au lien suivant (consulté le 15 septembre 2024): https://madar21.com/157683.html

Cette expansion est due à plusieurs facteurs, dont le principal est la liberté d'accès à Internet. En effet, le nombre d'utilisateurs d'Internet au Maroc est estimé à environ 38,3 millions d'abonnés fin 2023[36], avec un taux de pénétration de 103,4 %. Cela est renforcé par l'octroi de licences de tournage[37] et l'intégration des médias électroniques dans le système de soutien public aux journaux depuis 2016[38].

On peut généralement distinguer deux types de journaux électroniques au Maroc : les sites publiés parallèlement à des journaux imprimés par le même éditeur, et les sites purement électroniques[39]. Si certains sites électroniques ont été créés indépendamment dès le début du nouveau millénaire comme une nouvelle forme de journalisme, la plupart des journaux imprimés ont progressivement opté pour la création de sites électroniques parallèles.

Cependant, jusqu'en septembre 2024, aucune transition d'un journal imprimé vers un format électronique n'a été observée au Maroc, contrairement à de nombreuses expériences internationales.

À la différence de la presse écrite, les médias électroniques au Maroc comptent quelques titres spécialisés, bien que limités. Parmi eux, le journal *Yabiladi*, qui se concentre sur les questions de migration des Marocains du monde et de migration étrangère, et qui est considéré comme le plus ancien site d'information spécialisé au Maroc et au Maghreb. De même, en 2021, le journal électronique francophone *Enass*, a été lancé en tant qu'initiative émergente spécialisée dans les questions de migrations.

En 2023, une plateforme marocaine nommée *Attaches plurielles*[40] a été fondée par deux journalistes sénégalais résidant au Maroc, spécialisée dans les questions des communautés d'Afrique subsaharienne, visant à mettre en lumière les travailleurs étrangers et à offrir une image non stéréotypée de ces groupes.

~~De plus, des initiatives individuelles de~~ médias pour migrants, lancées

(36) Note de Conjoncture, Direction des Études et des Prévisions financières, ministère de l'Économie et des Finances, p. 27.
(37) Le Centre Cinématographique Marocain est l'organisme qui délivre les licences de tournage pour les journaux électroniques.
(38) L'annonce de la date limite pour le dépôt des dossiers de demande de numéro du Comité bilatéral pour la presse électronique a été faite dans un communiqué du Comité bilatéral de la presse écrite en date du 3 août 2015, une exigence nécessaire pour permettre aux entreprises de presse de préparer leurs dossiers et d'avoir l'opportunité de bénéficier du soutien public.
(39) IsmaïL Azzim, *Enjeux de la presse électronique*, Tunis ,Éditions Fondation Arak, 2018, p. 18.
(40) Le site a été fondé par les journalistes sénégalais Kisito Ndour et Ndéye Yacine Ndiaye. Disponible sur https://attachesplurielles.com/qui-sommes-nous/

par des migrants ou des communautés étrangères, sont apparues dans l'espace numérique. Elles ciblent les communautés résidant au Maroc, pouvant être classées comme médias communautaires, bien qu'elles soient de portée limitée, couvrant principalement la vie quotidienne des communautés en fournissant des conseils et des services liés à la vie quotidienne, tant pour les migrants européens que ceux d'Afrique subsaharienne.

La majorité des journaux électroniques abordent les questions migratoires dans le cadre de leur traitement des affaires nationales et locales.

Compte tenu du nombre croissant de journaux électroniques et de l'adhésion des Marocains à ce type de média, afin d'enrichir l'analyse et de fournir une compréhension précise du traitement des questions migratoires par les médias marocains, l'échantillon de recherche se concentrera sur 27 journaux électroniques (voir illustration 1), répartis entre quatre journaux électroniques officiels, représentant les versions numériques de chaînes de télévision publiques (SNRT News ar, SNRT News fr, 2M, Medi1TV), et 23 journaux privés, répartis entre ceux publiés en arabe, en français et en anglais. Le tableau ci-contre présente une fiche technique de ces journaux :

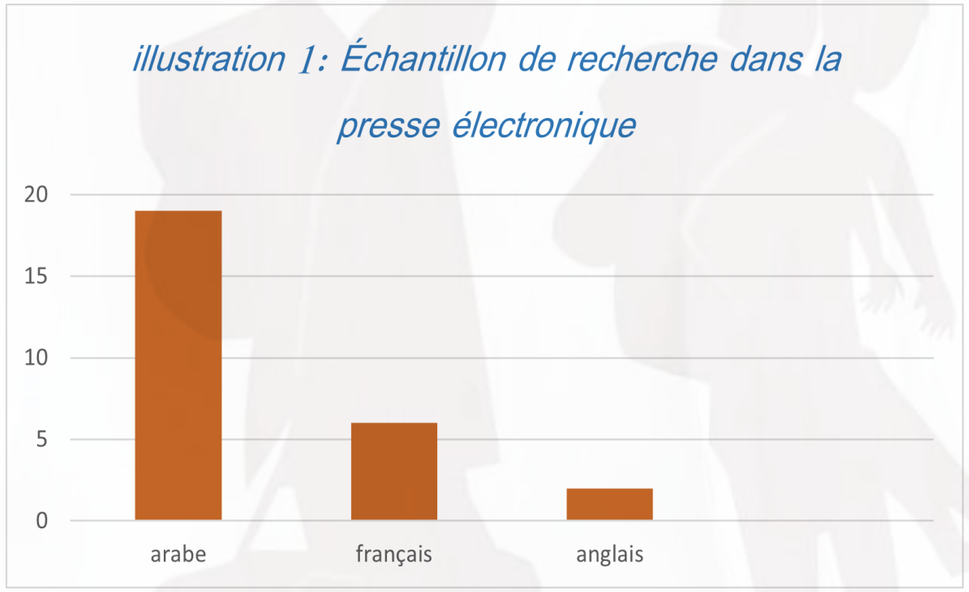

Tableau 2 : Échantillon de recherche dans la presse électronique

1	Hespress	www.hespress.com	arabe
2	Hibapress	www.hibapress.com	arabe
3	Alyaoum24	www.alyaoum24.com	arabe
4	Al3omk	www.al3omk.com	arabe
5	SNRT News	www.snrtnews.com	arabe
6	2M	www.2m.ma	arabe
7	Medi1TV	www.medi1TV.ma	arabe
8	Goud	www.goud.ma	arabe
9	Madar21	www.madar21.com	arabe
10	Alayam24	www.alayam24.com	arabe
11	Achkayen	www.achkayen.com	arabe
12	Telquel arabic	www.ar.telquel.ma	arabe
13	• - Ð ã ß • • í »	www.thevoice.ma	arabe
14	Lakome2	www.lakome2.com	arabe
15	Kifache	www.kifache.com	arabe
16	Chouftv	www.chouftv.ma	arabe
17	Le 360 ar	www.ar.le360.ma	arabe
18	á í Û å Ž ã ß - '	www.barlamane.com	arabe
19	Hawamich	www.hawamich.info	arabe
20	Yabiladi	www.yabiladi.com	français
21	Telquel	www.telquel.ma	français
22	Enass	www.enass.ma	français
23	La Vie Eco	www.lavieeco.com	français
24	Hespress	www.fr.hespress.com	français
25	Snrt News	www.snrtnews.com/fr	français
26	Morocco World News	www.moroccoworldnews.com	anglais
27	Hespress English	www.en.hespress.com	anglais

3 Méthodologie et répartition de l'échantillon de l'étude

MÉTHODOLOGIE DE SÉLECTION DE L'ÉCHANTILLON

La sélection de l'échantillon est une étape cruciale de l'étude. Pour garantir une représentation objective et scientifique, nous suivons une méthodologie rigoureuse dans le choix de l'échantillon, en suivant les étapes suivantes :

- **Période d'observation** : La définition d'une période temporelle spécifique est essentielle pour fournir une image claire de la manière dont les médias traitent une question donnée dans un contexte temporel précis. Ainsi, le choix s'est porté sur les contenus publiés durant les six premiers mois de l'année 2024, soit du 1er janvier au 30 juin 2024, avec l'ajout du mois de décembre 2023 en raison de l'importance de la célébration de la Journée internationale des migrants le 18 décembre. La période d'observation a donc été fixée à sept mois pour tous les médias sélectionnés, à l'exception des quotidiens «Al Akhbar» et «Assabah», où l'observation s'est limitée à une période de trois mois seulement.
- **Type de médias** : Afin de garantir une représentation des différents types de traitement médiatique, des médias divers ont été sélectionnés, comprenant à la fois des journaux électroniques et imprimés, en fonction de leur présence réelle. La diversité entre les médias publics et privés a également été prise en compte, en veillant à inclure dans l'échantillon des journaux publiés en arabe, en français et en anglais.
- **Taille de l'échantillon :** La détermination de la taille de l'échantillon dépend des exigences de la recherche et de sa capacité à fournir une représentation adéquate et exhaustive de la question étudiée. Le choix s'est porté sur 31 journaux marocains répartis entre 4 journaux imprimés et 27 journaux électroniques. Les contenus publiés ont été recueillis à partir de cet échantillon sélectionné et comprennent des nouvelles, des rapports, des récits journalistiques, des reportages, des interviews, des enquêtes, des articles d'opinion et d'autres genres journalistiques, à travers une recherche utilisant 24 mots-clés en trois langues. Cette observation a permis de recenser 184 articles, soit la majorité de ce qui a été publié durant cette période. Une méthodologie a été adoptée pour ne pas sélectionner plus de 12 articles pour les institutions ayant publié un plus grand nombre de contenus, en plus de limiter les contenus d'information basés sur un communiqué officiel à seulement quatre articles par institution.
- **Analyse des données :** Après la collecte des données, celles-ci sont analysées à l'aide d'outils appropriés. Elle consiste en une analyse statistique à travers l'analyse des données de manière numérique pour mesurer la fréquence des sujets et des mots utilisés, suivie d'une analyse de contenu pour identifier les thèmes principaux, les messages implicites et les cadres utilisés par les médias dans la couverture du sujet.

Tableau 3 : Mots-clés utilisés dans le processus de recherche (arabe, français, anglais)

1.	Ð Ò R C < ê ±	Immigrés/ Migrants	Immigrants/Migrants
2.	³ R ™ ³ R < ±	Immigration	Immigration
3.	E = 7 R ˆ ± ´ ± R	Migrations africaines	African migrations
4.	E = ; - ³ R ™ E = Immigration étrangère	Immigration étrangère	Foreign immigration
5.	Ð b „ ™ B „	Réfugié/Exilé	Refugee/Exile
6.	¶ C = ± Ï C ±	À l'assaut de la clôture/du grillage	Attacking the fence/grid
7.	´ b ê ± ² » ± b	Pateras/Embarcation	Pateras/Boat
8.	] R ' ±	Hrig	Hrig
9.	Ð b : = 7 ê ±	Résidents étrangers	Foreign residents
10.	³ R < ± E C =	Politique migratoire	Migration policy
11.	E C ˆ ± \ g C 2	Carte de séjour	Residence permit
12.	Í R / ê ± U = 4 ±	Vivre ensemble	Living together
13.	R / ± ý » C % „ ± § ³ 7 ² ± M j « ² j E / ‡ Ú ¤ j « ² 7 j · E / ² 7 j O M ü ‡ þ j E / ‡ Ì Ú ¤ ï Û þ Í j þ ² E f / ï C 8	humains	
14.	R = < ±	-	
15.	« ± R 0 ± ² b ;	Subsahariens/Subsarahien	Sub-Saharan/Sub-Sarahrian
16.	D C M ±	Les étrangers	The foreigners
17.	E b = M ± ³ R < ±	La migration asiatique	Asian migration
18.	õ = R 6 ± ` R C < ê ±	Les expatriés français	French expatriates
	õ = R 6 ± Î C : 4 ±		
19.	² R 5 ê C õ = R 6 ±	Les Français au Maroc	The French in Morocco
20.	Ð C „ ± ` R C < ê ±	Les expatriés espagnols	Spanish expatriates
	Ð C „ ± Î C : 4 ±		
21.	² R 5 ê C Ð C ˆ ±	Les Espagnols au Maroc	The Spanish in Morocco
22.	õ b = M ± Î C : 4 ±	Les travailleurs asiatiques	7 Û ‡ þ j f / ï ² / 7
23.	² R 5 ê C Ð b = ; = O ±	Les Chinois au Maroc	The Chinese in Morocco
24.	² R 5 ê C Ð b R g ± S & ±	Les Algériens au Maroc	Algerians in Morocco

GENRE, INSTITUTIONS, LANGUE ET IDENTITÉ

Afin de fournir des résultats précis pour l'étude, et après une sélection aléatoire de 184 contenus médiatiques publiés dans les 31 supports médiatiques choisis comme échantillon, les résultats se sont révélés remarquables :

Tout d'abord, en termes de répartition par type de presse : il est apparu que le nombre de contenus publiés dans les journaux électroniques est bien supérieur à celui des journaux imprimés. L'observation a permis d'identifier 174 contenus dans les journaux électroniques contre seulement 14 dans les journaux imprimés. Cet écart reflète les données de départ de l'étude, selon lesquelles la presse électronique connaît une croissance quantitative accrue, tandis que le nombre de journaux imprimés diminue d'année en année.

Parmi les résultats surprenants, on note que *Al Ayam hebdomadaire*, incluse dans l'échantillon, n'a publié aucun contenu concernant les questions de migration étrangère durant toute la période d'observation de sept mois. Ce fait est surprenant compte tenu de la réputation du journal quant à la production de contenus journalistiques approfondis et au traitement des grandes questions. Il est à noter qu'*Al Ayam* a remporté le Prix de l'Union européenne pour les médias sur la migration en 2019, après la publication de deux enquêtes d'investigation sur le parcours des migrants d'Afrique subsaharienne au Maroc et leurs souffrances.

Tableau 4 : Répartition des contenus selon le type de média

La presse écrite digitale	170
La presse écrite Print	14
Total des contenus	184

Illustration 2 : Répartition des contenus selon le type de presse

Deuxièmement, **en termes de répartition par institution médiatique :** le suivi des contenus publiés dans les médias marocains, selon la méthodologie d'observation adoptée, a montré que le plus grand nombre de contenus a été publié dans *Hespress* en arabe, avec un total de 12 articles. En revanche, le nombre le plus faible a été observé dans *2M*, avec seulement deux articles, tandis qu'*Al Ayam* a fermé le classement sans publier aucun contenu.

L'observation a également révélé que dix journaux ont publié environ la moitié des contenus médiatiques (47 %), soit un total de 86 articles. Parmi eux, neuf sont des journaux électroniques : *Hespress* en arabe, *Lakome2*, *Barlamane.com*, *Enass*, *Hibapress*, *Al3omk Al Maghribi*, *TelQuel* en français, *SNRT News* et *Hawamich*, ainsi qu'un journal imprimé, *Assabah*.

Tableau 5 : Répartition des contenus selon les institutions médiatiques

1	Hespress arabic	12	17	Hespress english	6
2	Lakome2	11	18	Goud	5
3	Barlamane.com	10	19	Madar21	5
4	Enass	9	20	Alayam24	5
5	Hibapress	8	21	Chouftv	5
6	Al3omk	8	22	Hespress fr	5
7	Telquel fr	7	23	SNRT News fr	5
8	SNRT News ar	7	24	Morocco World News	5
9	Assabah	7	25	Al Akhbar	4
10	Hawamich	7	26	Medi1TV	4
11	Alyaoum24	6	27	Le 360 ar	4
12	Achkayen	6	28	• - Ð ã ß • • í » The Voice M	4
13	Telquel Arabic	6	29	Telquel FR	3
14	Kifache	6	30	2M	2
15	Yabiladi FR	6	31	Al Ayam	0
16	La Vie Eco	6			

Illustration 3 : Répartition des contenus selon les institutions médiatiques

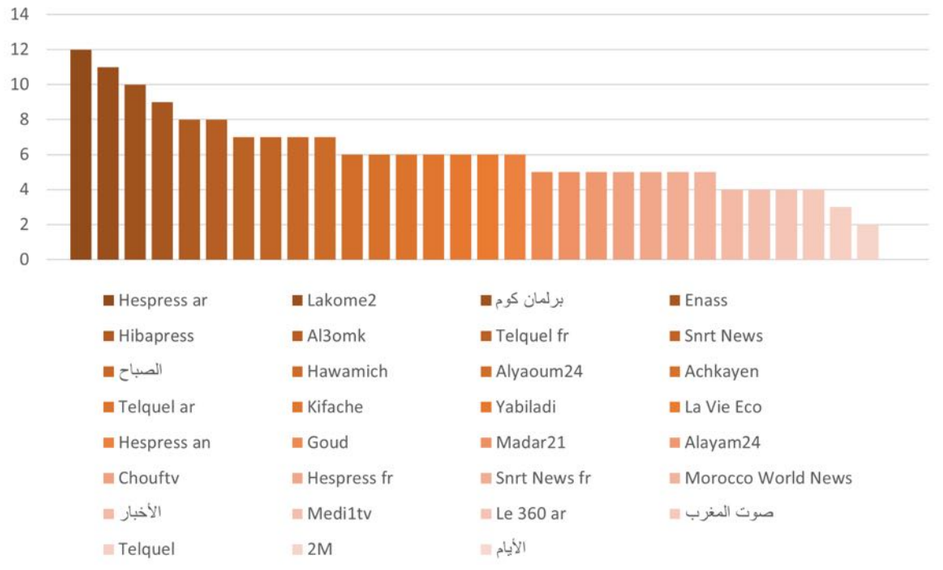

Troisièmement, **en termes de répartition par langue :** les résultats ont montré que la majorité des contenus traitant des questions de migration étrangère étaient publiés en arabe, représentant 72 %, suivie du français avec 22 %, puis de l'anglais avec 6 %.

Cette répartition semble prévisible, compte tenu de la prédominance des journaux en langue arabe (qu'ils soient imprimés ou électroniques), ce qui se reflète également dans l'échantillon de recherche, où les journaux en arabe représentent 71 % de l'échantillon, suivis des journaux en français avec 23 %, puis des journaux en anglais avec 6 %.

Tableau 6 : Répartition des contenus selon la langue de publication

L'arabe	132
Le français	41
L'anglais	11
Total des contenus	184

Illustration 4 : Répartition des contenus selon la langue de publication

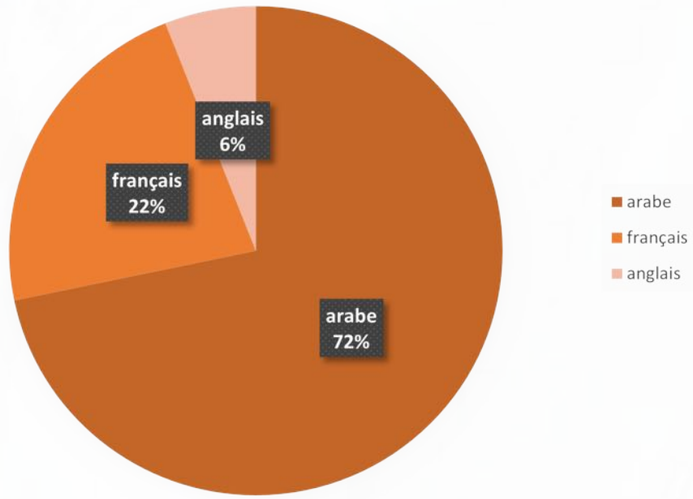

Quatrièmement, en termes de répartition par identité des journaux : il s'est avéré que les journaux privés ont publié 90 % des contenus, tandis que les journaux officiels, tous électroniques, n'ont publié que 10 % des contenus. Cet écart peut être expliqué par le fait que les journaux officiels affiliés aux chaînes publiques, choisis dans l'échantillon, ne représentent que quatre titres sur 31, soit 13 % de l'échantillon. Cependant, il convient de noter que dans le secteur des médias privés au Maroc, il existe ce que l'on appelle la «presse d'allégeance»[41], où ce type de presse joue un rôle important dans le soutien aux politiques de l'État sans être classé comme média officiel[42].

Tableau 7 : Répartition des contenus selon le propriétaire du média

Média privé	166
Média public	18
Total des contenus	184

(41) - William Rugh, (Arab Mass Media: Newspapers, Radio, and Television in Arab Politics), 1ed, Lonn don, Praeger, 2004, p: 105.

(42) - Mohamed Karim Boukhssas, "Le système médiatique marocain : contraintes législatives, politiques et économiques pour l'institutionnalisation de la loyauté", Revue Al Jazeera des études en communication et médias, n° 3, janvier 2024, p. 123.

Illustration 5 : Répartition des contenus selon l'identité des journaux

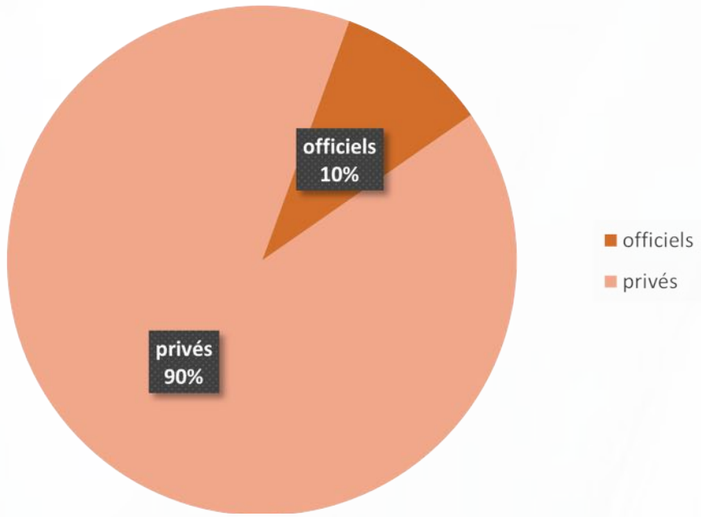

4 Indicateurs généraux d'observation

FORMES DE COUVERTURE DE L'IMMIGRATION ÉTRANGÈRE

Les genres journalistiques constituent les éléments fondamentaux utilisés pour présenter le contenu médiatique. Ils varient selon l'objectif, le sujet et le style d'analyse, ainsi que la manière de présenter l'information. Les genres journalistiques donnent généralement un aperçu de la nature du traitement médiatique des questions abordées.

Sur cette base, les contenus médiatiques liés aux questions de migration étrangère ont été classés en fonction du genre journalistique utilisé par les différentes institutions médiatiques. Les résultats ont révélé une répartition claire des genres employés, montrant que les questions migratoires sont traitées dans les médias marocains à travers huit principaux genres journalistiques, répartis en trois catégories : premièrement, les genres informatifs ou dits « petits genres », comprenant la brève, la nouvelle détaillée, le reportage et le *story-feature*[43]. Deuxièmement, les « grands genres » comprenant l'interview, le reportage et l'enquête d'investigation. Enfin, les genres d'opinion, représentés par l'article d'opinion.

L'analyse des résultats de l'étude montre que les reportages occupent la première place avec 33 %, ce qui indique que près d'un tiers des couvertures médiatiques des questions migratoires repose sur des reportages d'actualité. La brève arrive en deuxième position avec 28 %, suivie de la nouvelle détaillée avec 24 %. Ensemble, ces trois genres constituent la majorité de la couverture médiatique, avec un total de 85 %, un chiffre qui reflète l'orientation des médias marocains vers une transmission rapide et neutre des nouvelles, en répondant aux cinq questions fondamentales : qui ? quoi ? quand ? où ? et comment ?, et parfois à la sixième question : pourquoi ?

En ajoutant 5 % des contenus traités par le story-feature, qui vise à humaniser le sujet et à rapprocher l'information du public, le nombre total de couvertures utilisant les genres informatifs atteint 90 %.

(43) L'étude a classé la *story-feature* parmi les genres informatifs, en la considérant comme une forme de reportage approfondi. La *story-feature* se distingue par un style narratif qui raconte les événements de manière captivante, où le journaliste présente des détails sur un événement ou des personnages spécifiques, en mettant l'accent sur les aspects humains ou sociaux.

Illustration 6 : Genres journalistiques utilisés pour traiter les questions de migration

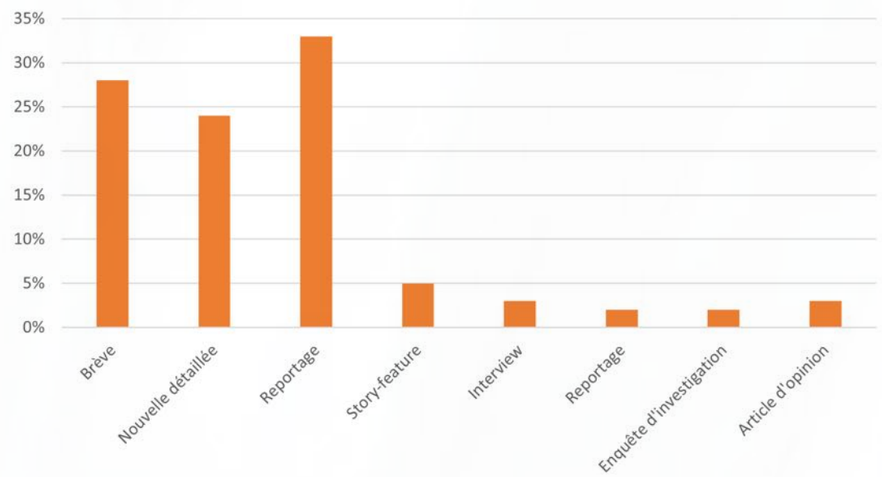

Le reste, représentant 10 %, se répartit entre les genres journalistiques plus approfondis reposant sur la recherche et l'observation de terrain, tels que le reportage, qui dépeint la réalité de manière précise et authentique, l'interview qui recueille des informations auprès d'experts ou de personnes directement concernées par l'événement, et l'enquête d'investigation, nécessitant la collecte d'informations approfondies de multiples sources pour révéler des faits inconnus ou fournir des détails importants sur une question d'intérêt. L'utilisation de ces grands genres a atteint seulement 7 %, répartis entre 3 % pour l'interview et 2 % pour le reportage et l'enquête d'investigation.

Enfin, l'article d'opinion, dans lequel l'auteur exprime son point de vue personnel et vise généralement l'analyse, l'interprétation ou la critique, a représenté 3 % de l'ensemble des traitements médiatiques.

Tableau 8 : Répartition des contenus par genre journalistique

Brève	52	28%
Nouvelle détaillée	44	24%
Reportage	60	33%
Story-feature	9	5%
Interview	6	3%
Reportage	4	2%
Enquête d'investigation	4	2%
Article d'opinion	5	3%

Sur la base de ce qui précède, et comme le montre le graphique n° 5, on peut conclure que l'approche adoptée par les médias marocains dans la couverture des questions de migration étrangère est principalement une approche de reportage-informatif plutôt que d'analyse, d'interprétation ou d'investigation. Cela signifie que les médias marocains abordent les questions de migration en utilisant des outils qui ne permettent pas une grande diversité de perspectives ou de points de vue sur le sujet, limitant ainsi la possibilité de fournir une compréhension plus approfondie et complète de ces questions.

Néanmoins, certains journaux se distinguent par leurs efforts pour offrir une approche interprétative des sujets liés à la migration étrangère, comme le journal électronique en arabe «Hawamich», qui a publié au cours de la période étudiée quatre articles approfondis, dont deux étaient consacrés aux droits de l'homme et les deux autres à l'asile et au retour volontaire. Le journal a également publié deux enquêtes d'investigation sur les questions d'asile, en plus de plusieurs reportages d'actualité. Ce type de couverture se distingue comme une exception positive dans un contexte où la plupart des médias se contentent d'un traitement superficiel des questions migratoires.

Il en va de même pour le journal francophone «Enass», qui, durant la même période, a publié deux articles sur les droits des migrants, ainsi que deux enquêtes d'investigation sur le même sujet, reflétant ainsi l'engagement du journal à offrir une couverture approfondie. Il est à noter que ces deux journaux sont les seuls à avoir publié des enquêtes d'investigation durant la période étudiée, et qu'ils ont fourni les deux tiers des récits humanisants concernant les migrants.

TONALITÉ DE LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DE L'IMMIGRATION ÉTRANGÈRE

La tonalité de la couverture médiatique fait référence au style ou à l'orientation adoptée par les médias marocains dans la présentation des informations et le traitement des questions relatives à la migration étrangère. Pour déterminer cette tonalité, il est nécessaire de se concentrer sur la neutralité, c'est-à-dire vérifier si les informations publiées sont présentées de manière équilibrée, sans biais ni soutien explicite à une partie. On examine également si la couverture est positive, mettant en avant des aspects constructifs et porteurs d'espoir, ou négative, en mettant l'accent sur les préoccupations ou les difficultés.

Pour identifier la tonalité de la couverture, l'étude a analysé le style d'écriture, le choix des titres, les images associées, les types de sources utilisées et l'angle de traitement. La tonalité neutre a été définie comme une transmission de l'information telle qu'elle a été reçue de la source sans intervention ni modification.

La tonalité positive, quant à elle, consiste à bien choisir l'angle de traitement et à se concentrer sur les aspects susceptibles d'amélioration ou à attirer l'attention sur les solutions possibles. Une tonalité positive a également été attribuée aux contenus qui, bien que décrivant une réalité difficile, visent à encourager le changement et l'amélioration des conditions. La tonalité négative, enfin, est associée à toute couverture visant à dénigrer les migrants ou à les présenter sous un jour défavorable, ou dans les cas où la description des migrants est empreinte de biais ou de stéréotypes qui pourraient nuire à leur image.

L'étude a conclu que le traitement des questions de migration étrangère par les médias marocains est généralement neutre, avec 63 % des contenus publiés présentant une tonalité neutre. Cela est souvent dû au fait que les médias se limitent à publier des communiqués officiels relatifs à l'arrestation ou au sauvetage de migrants en situation irrégulière en mer, sans chercher de sources supplémentaires ou offrir une analyse plus approfondie.

Tableau 9 : Répartition des contenus par genre journalistique

Positive	55
Négative	116
Neutre	13
Total des contenus	184

En revanche, la couverture avec une tonalité positive représente 30 %, une proportion moyenne qui reflète les tentatives de certaines institutions médiatiques de mettre en lumière des aspects porteurs d'espoir ou des opportunités d'amélioration. La tonalité négative, quant à elle, constitue la proportion la plus faible avec seulement 7 % des couvertures. Toutefois, il est à noter que cette tonalité est principalement associée à certaines plateformes médiatiques spécifiques, dont un journal électronique qui présente 100 % de ses couvertures avec une tonalité négative.

Les cinq articles étudiés dans ce journal, qui se distingue comme un modèle unique, ont montré un ton négatif envers les migrants, que ce soit à travers les titres, le contenu des textes ou les déclarations dirigées.

Cela s'est manifesté par l'utilisation de termes stigmatisants tels que : *« Le camp créé par des Africains subsahariens et avec lequel ils ont occupé la zone d'Oulad Ziane»*, *«Repas étranges des migrants»*, *«Détails étranges sur la vie des migrants dans le camp»* et *«La guerre qui a eu lieu entre les Africains»*. Les articles comportaient également un appel explicite à violer les droits des migrants, invitant les autorités et les citoyens à *«limiter les interactions humaines avec les migrants»*.

Illustration 7 : Ton de la couverture médiatique de la migration étrangère

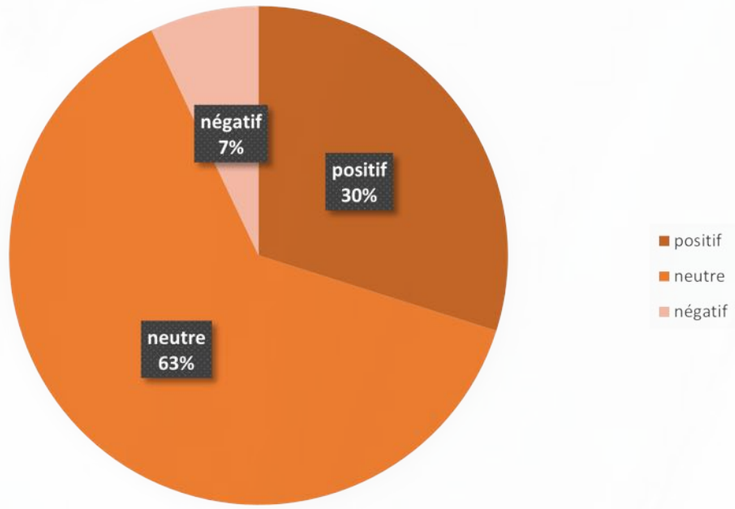

En outre, le média a focalisé, dans l'un de ses articles, sur la diffusion de la peur des migrants à travers des titres alarmants tels que *«certains résidents ont vendu leurs maisons et ont fui un quartier où vivent des migrants d'Afrique subsaharienne»*.

ÉTENDUE DU CONTENU DE LA COUVERTURE MÉDIATIQUE

La portée du contenu de la couverture médiatique fait référence aux limites géographiques que couvre la presse marocaine lorsqu'elle traite des questions de migration étrangère. Cette portée reflète la diversité géographique que peut englober tout traitement médiatique, qu'il s'agisse de se concentrer sur des sujets locaux ou nationaux, ainsi que sur des questions régionales et internationales.

Les résultats de l'étude montrent clairement une prédominance des sujets d'envergure nationale, représentant 61 % de la couverture médiatique totale relative à la migration. Cela indique une focalisation des médias marocains sur les questions migratoires qui touchent les affaires internes. En deuxième position, les sujets de nature locale représentent 17 %, reflétant la couverture de la migration irrégulière au niveau des villes et des régions marocaines.

Ces sujets incluent les incidents liés à l'afflux de migrants irréguliers et les efforts locaux pour y faire face, comme les opérations de sauvetage, les confrontations sécuritaires, et autres événements impliquant des acteurs locaux.

Les sujets à portée régionale, qui représentent 13 %, couvrent principalement les discussions et la coopération entre le Maroc et les pays voisins, notamment au nord avec les pays européens sur les questions de migration et d'asile. Enfin, les questions de dimension internationale représentent 9 % et incluent la couverture des accords et initiatives internationales relatives à la migration, ainsi que la migration dans un contexte global, en abordant les répercussions de la migration à l'échelle mondiale.

Illustration 8 : Étendue du contenu de la couverture médiatique de la migration étrangère

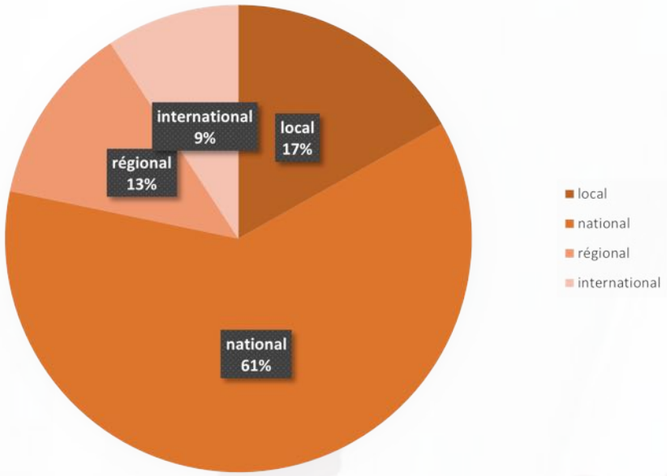

L'absence d'intérêt pour les sujets à dimension régionale et internationale est une caractéristique qui concerne tous les sujets, alors que les plateformes médiatiques marocaines de divers types ont réduit les espaces dédiés aux «nouvelles internationales» selon le principe de «proximité». Cependant, cette concentration sur les informations locales, en particulier pour des sujets comme les migrations, limite la capacité du lecteur à comprendre le phénomène dans un contexte international plus large, l'empêchant de faire des comparaisons entre la situation marocaine et celle des autres pays de la région ou du monde. Les migrations, comme d'autres questions de portée internationale, telles que les changements climatiques, nécessitent un traitement médiatique prenant en compte le contexte mondial afin de mieux appréhender les dimensions complexes de ces phénomènes.

Tableau 10 : Étendue du contenu de la couverture médiatique

Local	31
National	113
Régional	23
International	17
Total des contenus	184

PROFILS DES INTERVENANTS DANS LA COUVERTURE MÉDIATIQUE

L'étude des types d'intervenants dans la couverture médiatique marocaine de la migration étrangère vise à identifier les personnes ou les sources utilisées par la presse écrite et électronique pour fournir des informations ou commenter les questions liées à la migration étrangère. Le type d'intervenant varie selon le sujet traité et le genre journalistique employé, mais il joue un rôle crucial dans la tonalité de la couverture médiatique, tout en contribuant à la crédibilité ou à l'analyse approfondie des sujets abordés.

Il ressort de la recherche dans les publications des médias marocains que les intervenants se limitent aux profils suivants :

- **Les responsables officiels :** Ce groupe comprend les ministres, les responsables gouvernementaux et les représentants des institutions officielles et souveraines, sollicités pour fournir des déclarations officielles et expliquer les politiques de l'État en matière de migration, ou pour donner des détails sur la situation actuelle.
- **Les experts :** Ce groupe inclut des universitaires et chercheurs spécialisés dans les questions migratoires, ainsi que des juristes et des acteurs de la société civile, qui apportent des analyses fondées sur des études et des expériences ou commentent les événements liés à la migration étrangère.
- **Les sources officielles** : Elles se concentrent sur les communiqués émanant des autorités officielles, ainsi que sur les statistiques et données fournies par les institutions gouvernementales. Il est constaté dans les couvertures relatives à la migration irrégulière que les médias marocains s'appuient principalement sur les communiqués officiels émanant des institutions sécuritaires ou militaires pour fournir des détails sur les opérations d'interception de tentatives de migration clandestine par la mer ou les clôtures frontalières.
- **Les migrants :** Dans certaines couvertures, les migrants sont les principaux interlocuteurs pour raconter leurs histoires et expériences de migration, notamment dans les récits à dimension humaine.
- **Les études :** Les études académiques et parfois les ouvrages sont utilisés comme sources d'information dans le traitement des questions migratoires.
- **Les médias :** Parfois, les journalistes se basent sur des informations publiées par des médias internationaux pour enrichir leurs propres couvertures sur la migration.

- **Les organisations internationales** : Il existe de nombreuses organisations internationales et onusiennes, telles que les Nations Unies et l'Organisation internationale pour les migrations, qui publient des rapports périodiques et des communiqués sur les questions migratoires et sont considérées comme des sources principales d'informations sur les questions à dimension mondiale.
- **Les organisations non gouvernementales (ONG) :** Au Maroc, s'activent de nombreuses organisations non gouvernementales qui s'occupent des questions de migration et des droits des migrants, contribuent à présenter des points de vue différents et jouent souvent un rôle important dans la défense des droits des migrants en situation irrégulière.
- **Les témoins oculaires :** Parfois, les témoins oculaires sont sollicités pour fournir des détails directs sur des événements migratoires, ajoutant ainsi de la crédibilité à la couverture médiatique.
- **Les sources anonymes :** En principe, les journalistes recourent à des sources anonymes ou non déclarées dans certaines couvertures pour protéger l'identité de la source, en particulier sur des sujets sensibles. Cependant, le recours des journalistes à ce type de sources dans la couverture des questions migratoires n'est pas compris dans de nombreux cas, d'autant plus que la majorité des couvertures ne traitent pas de sujets hautement sensibles nécessitant une protection stricte de la source.

Tableau 11 : Profils des intervenants dans la couverture médiatique

§²7, þ7‡£ó²7j ÌÚ¤Û²ó7	18	10 %
Experts (universitaires, juristes, etc.)	25	13,5 %
¯M/¤²7j ÌÚ¤Û²óó²7j-¤ üüMþÛ.M³7 ¡7E‡EÛ7 tiques, lois, etc.)	64	35 %
Migrants	5	3 %
Études	5	3 %
Médias	8	4 %
Organisations internationales	7	3,5 %
•/Í‡þÛ7‡EÛ þ7jþ þjÍ Me²/þ²ü²þE‡ó	13	7 %
½³ü Ûþ7j ¤Mó‡Û/²7	5	3 %
¯M/¤²7j‡þ þlü²7	12	6,5 %
Sources diverses	22	11,5 %

En revenant aux résultats des recherches, il ressort que les sources officielles constituent la majorité des intervenants dans la couverture des questions migratoires, avec 35 %. Elle consiste principalement à s'appuyer sur les communiqués, statistiques et données émanant des institutions officielles, sécuritaires et militaires, notamment en ce qui concerne les informations sur l'arrestation des migrants, l'interception des tentatives d'infiltration et de migration irrégulière, ou le sauvetage de migrants en mer. Les experts arrivent en deuxième position avec 13,5 %, incluant les déclarations des universitaires, juristes et militants intégrés dans les articles publiés. Les responsables officiels sont troisièmes avec 10 %, comprenant les décideurs et fonctionnaires qui abordent les questions migratoires depuis leur poste de responsabilité.

Il est remarquable que les migrants eux-mêmes, qui constituent le sujet central des couvertures médiatiques, se retrouvent en bas de la liste des intervenants avec seulement 3%, ce qui reflète la limitation des médias marocains à leur donner la parole. Les témoins oculaires affichent une proportion faible similaire de 3%. En revanche, les sources anonymes sont plus présentes dans les couvertures des journalistes représentant 6,5% des interventions.

Les organisations non gouvernementales représentent 7 % des intervenants, tandis que les médias constituent 4 %, les organisations internationales 3,5 %, et les études sont utilisées comme source à seulement 3 %. Quant aux sources diverses, qui reposent sur plus d'une source, elles s'accaparent 11,5 % des couvertures, ce qui reflète une diversité dans le recours à des sources multiples dans certains cas.

Illustration 9 : Profils des intervenants dans la couverture médiatique

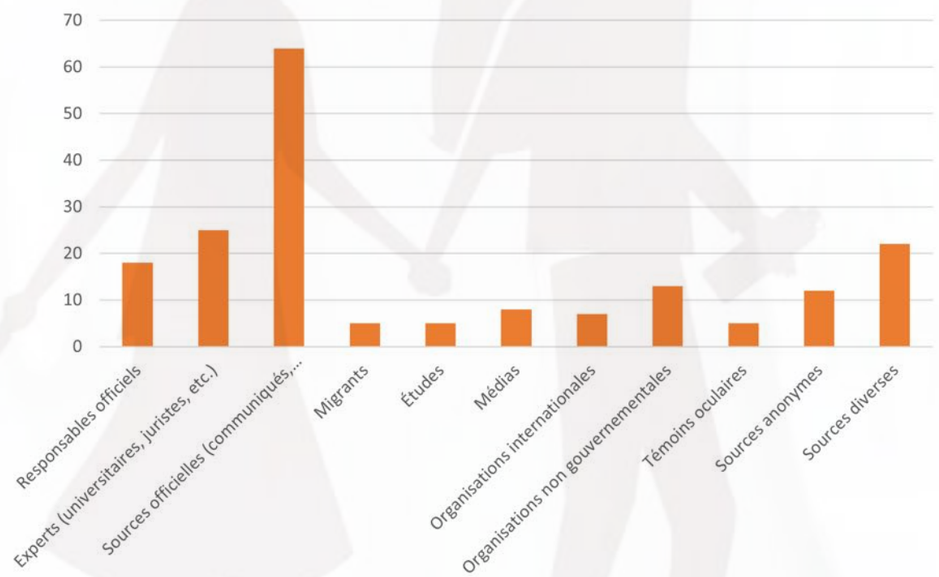

FRÉQUENCEDELACOUVERTUREMÉDIATIQUEDEL'IMMIGRATION ÉTRANGÈRE

La fréquence et la régularité de la couverture médiatique des questions de migration étrangère dans les médias reflètent un aspect essentiel de la nature du traitement médiatique. La périodicité de la couverture peut être divisée en deux volets principaux : d'abord, **la couverture hors période de pointe**, qui se fait de manière irrégulière ou continue et se concentre sur les questions de migration étrangère en dehors des grands événements ou des crises. Ensuite, **la couverture en période d'actualité**, qui porte sur une couverture intensive lors de crises ou d'événements liés à la migration, comme les vagues de migration massive, les catastrophes humanitaires impliquant des migrants, et des occasions mondiales comme la Journée internationale des migrants le 18 décembre.

Les résultats de l'étude montrent que les médias marocains abordent les questions migratoires hors période de pointe dans une proportion élevée de 89 %, tandis que la couverture des questions migratoires pendant les crises et grands événements atteint seulement 11 %. Cela démontre que les médias marocains privilégient un traitement non immédiat des questions migratoires plutôt qu'une couverture intensive et en temps réel, plus liée aux événements successifs.

Ce constat souligne que le traitement des questions de migration dans les médias marocains est moins concentré, se limitant souvent à des articles d'information ou des rapports éloignés des titres principaux, et n'étant pas nécessairement lié à un événement d'actualité.

Illustration 10 : Fréquence de la couverture médiatique de la migration étrangère

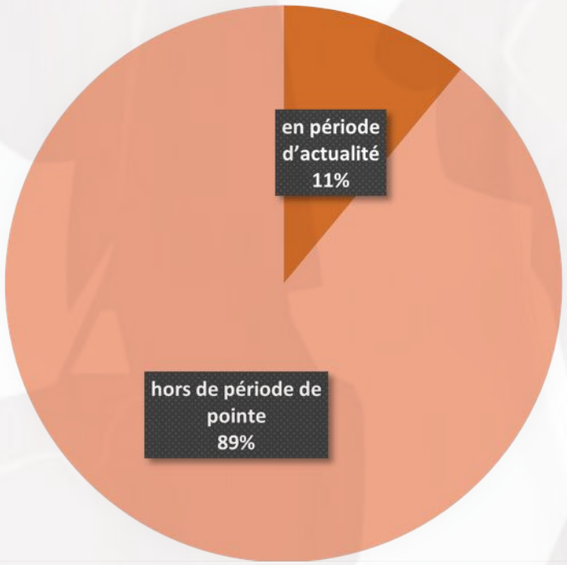

Ces données numériques indiquent l'absence de couvertures de terrain pendant la période de l'étude, car les couvertures en période de pointe nécessitent une présence journalistique sur le terrain pour mener des enquêtes et recueillir des témoignages des personnes concernées. Par ailleurs, la présence de contenus en périodes «normales» ne signifie pas nécessairement la production de contenu analytique ou approfondi. Les chiffres confirment également cette tendance, avec 90 % des articles basés sur des genres informatifs rapides, reflétant une préférence des médias marocains pour une couverture superficielle au détriment d'un traitement approfondi des questions migratoires.

5 Dimensions de la couverture médiatique de l'immigration

TYPES DE MIGRATIONS TRAITÉS PAR LES MÉDIAS MAROCAINS

Les types de migration dans la couverture médiatique varient en fonction des sujets abordés par les médias et des angles choisis, mais la question se pose quant aux types auxquels les médias marocains accordent le plus d'importance. En général, la migration est classée en trois catégories principales : la migration irrégulière, la migration régulière ou légale, et la migration forcée (ou l'asile), lorsque les personnes fuient des zones de crise à la recherche de sécurité.

Dans cette étude, pour analyser l'échantillon, une classification en accord avec le contenu publié dans les journaux marocains a été adoptée, incluant une catégorie spécifique pour la «migration en général», où les articles abordent la migration et les migrants sans préciser s'il s'agit d'une migration légale ou illégale. Cette classification offre une vision plus globale de la manière dont les médias marocains traitent les questions migratoires et reflète la diversité des contextes abordés dans la couverture médiatique.

Tableau 12 : Types de migrations dans la couverture médiatique

Migration régulière	6	3%
Migration irrégulière	132	72%
Migration en général	41	22%
Asile	3	2%
Autres	2	1%
Total	184	100%

Les résultats sont frappants, révélant la domination de la migration irrégulière dans la couverture médiatique marocaine, avec 72 % des articles consacrés à ce sujet, ce qui signifie que plus des deux tiers des publications des médias se concentrent sur les tentatives de migration clandestine aux frontières, que ce soit par voie terrestre ou maritime, ou sur les arrestations et les opérations de sauvetage de migrants en mer par les autorités.

Ce constat, selon lequel les médias marocains s'intéressent davantage aux faits divers liés aux migrants, est renforcé par le fait que les sujets relatifs à la migration, sans préciser si elle est régulière ou non, arrivent en deuxième position avec 22 %. En revanche, les couvertures liées à la migration régulière ne dépassent pas 3 %, un chiffre très bas qui reflète le faible intérêt porté à la mise en lumière des questions des migrants et des étrangers résidant légalement au Maroc, malgré leur grande importance.

Quant aux réfugiés, qui représentent une catégorie vulnérable nécessitant une attention constante de la part des médias, la couverture de leurs situations est la plus faible, ne dépassant pas 2 %, ce qui indique un manque de traitement médiatique pour cette catégorie importante, vivant dans des conditions difficiles et ayant besoin de plus d'attention.

Illustration 11 : Types de migrations dans la couverture médiatique

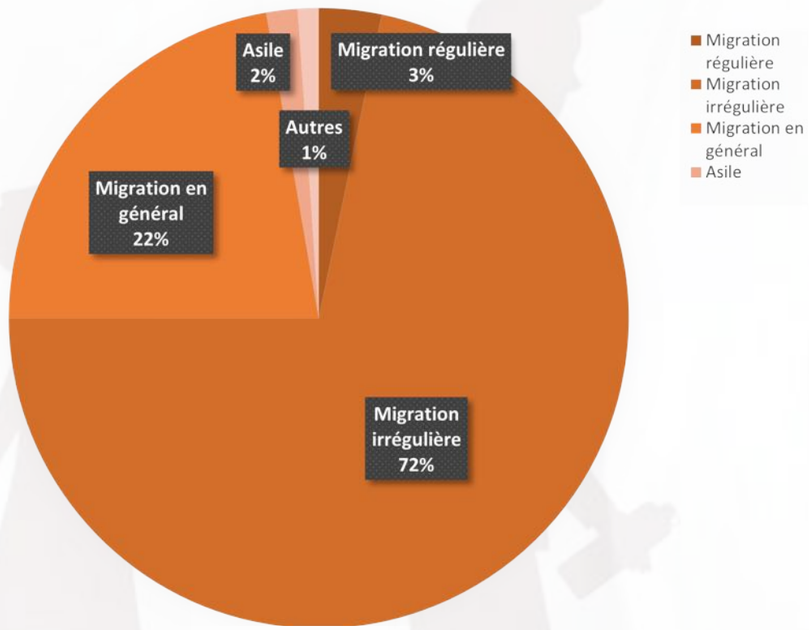

CADRE MÉDIATIQUE DES QUESTIONS LIÉES À L'IMMIGRATION ÉTRANGÈRE

Le cadrage médiatique des questions de migration étrangère se réfère à la manière dont les médias marocains présentent et interprètent les questions de migration pour leur public. Cela influe sur le choix des angles de traitement, le ton employé et la façon de structurer les contenus, impactant ainsi la perception et la compréhension de ces questions par le public. L'étude a donc adopté une méthodologie spécifique, consistant à analyser l'ensemble des contenus médiatiques publiés dans l'échantillon et à les classer en trois catégories :

- **Le problème :** Ce type inclut les articles médiatiques qui se concentrent sur la problématique de la migration en général, traitant souvent la migration irrégulière en mettant l'accent sur l'augmentation du nombre de migrants et les pressions que la migration engendre, ainsi que les aspects négatifs tels que la migration clandestine, les risques sécuritaires et les répercussions sur l'économie et la société.

- **Le conflit :** Ce volet regroupe les articles qui traitent le conflit entre les différents acteurs impliqués dans les questions migratoires, tels que le gouvernement, les migrants, les organisations non gouvernementales et la société civile. Elle aborde également les tensions qui surviennent en raison de l'incapacité à trouver des solutions efficaces, les affrontements entre les autorités et les migrants, ou entre les citoyens marocains et les migrants, ainsi que les débats politiques autour des politiques migratoires.

- **La solution :** Cette catégorie inclut les contenus médiatiques qui adoptent une vision positive des questions migratoires sans exception et recherchent des solutions pratiques aux problèmes posés, comme les politiques migratoires, la coopération entre les pays dans ce domaine, ainsi que les rapports des organisations internationales qui mettent le doigt sur le problème et s'efforcent de trouver des solutions efficaces. Cette catégorie comprend également les couvertures qui se concentrent sur les initiatives humanitaires visant à améliorer les conditions des migrants et à les aider, en plus de mettre en avant les succès potentiels ou les propositions pouvant contribuer à atténuer la crise.

Après avoir classé les contenus médiatiques selon cette typologie, les résultats montrent que Les médias marocains couvrent les questions de migration étrangère en se concentrant davantage sur l'angle du

problème qu'autre chose, car près de la moitié des contenus publiés sont centrés sur ce thème avec un taux de 52 %, ce qui reflète une tendance à traiter la migration un problème réel.

Tableau 13 : Le cadrage médiatique des enjeux des migrations

Problème	96
þ Û Û E j	10
¯ ó M E Û þ j	78
½ E ‡ ó j « ² 7 j ¤ þ E ² þ M 7 j	184

Cependant, une part des médias marocains s'intéresse davantage aux solutions, avec une proportion de 42 % des couvertures classées dans la catégorie solution. Ce chiffre est un indicateur positif d'une tendance croissante vers un traitement des questions migratoires sous un angle plus constructif ou du moins orienté vers la recherche de solutions concrètes.

En revanche, les couvertures axées sur le conflit sont beaucoup moins nombreuses, ne représentant que 6 % du total des articles. Il s'agit d'un taux positif qui reflète le peu de tensions et conflits entre les différentes parties impliquées dans la migration durant la période de l'étude, probablement en raison de l'absence de crises majeures ou de conflits nécessitant une couverture médiatique intensive axée sur les affrontements entre les migrants, l'État et la société.

En outre, il est important de noter que la faible proportion de couvertures liées au conflit peut également indiquer un intérêt moindre des médias pour cet aspect des questions migratoires, surtout dans un contexte où les médias marocains semblent préférer mettre en avant les aspects problématiques et les solutions possibles.

Illustration 12 : Le cadrage médiatique des enjeux des migrations

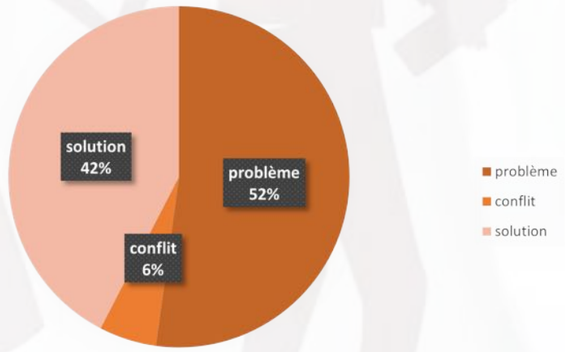

THÉMATIQUES COUVERTES PAR LES MÉDIAS

Toute couverture médiatique des questions migratoires aborde des sujets spécifiques qui sont étroitement liés aux dimensions complexes de ce phénomène. Il est donc essentiel de définir les thèmes inclus dans la couverture médiatique de la migration étrangère, offrant une perspective globale sur la manière dont les médias marocains abordent les différents aspects de la migration.

Si la couverture médiatique de la migration englobe généralement les dimensions politiques, sociales, économiques et juridiques, l'analyse des contenus médiatiques révèle un fort accent sur dix thèmes principaux, qui contribuent à une compréhension globale de ce phénomène et de son impact sur la société marocaine :

- **La sécurité :** La sécurité est l'un des sujets les plus abordés, en mettant l'accent sur les risques associés à la migration irrégulière et ses répercussions sur la sécurité intérieure, y compris la lutte contre la traite des êtres humains et les poursuites sécuritaires.
- **Les droits de l'Homme :** Ce thème met en lumière les violations des droits humains liées aux migrants, telles que la violence, la discrimination ou la répression, tant de la part de la société que des autorités. Il comprend également la traite des êtres humains et l'exploitation que subissent parfois les migrants irréguliers, au cours de leurs voyages ou lorsqu'ils se trouvent sur le territoire national. Les abus commis à l'encontre des étrangers résidents et des réfugiés sont également discutés.
- **Le contrôle des frontières :** Ce thème inclut les couvertures qui portent sur les efforts déployés par le Maroc pour protéger ses frontières contre l'immigration irrégulière, incluant tous les traitements médiatiques qui abordent les politiques sécuritaires adoptées pour renforcer la surveillance, ainsi que les accords internationaux visant à renforcer le contrôle des frontières et à limiter les flux de migrants et les infiltrations à travers les frontières.
- **L'intégration :** L'intégration des migrants représente un sujet central dans les traitements médiatiques, mettant en avant les défis auxquels les migrants sont confrontés pour s'adapter à la société marocaine et son mode de vie, tels que l'accès à l'éducation, l'emploi, les services de santé, et la réalisation de l'intégration culturelle, ainsi que l'évocation des relations sociales entre les migrants et les Marocains et les efforts déployés pour promouvoir la coexistence commune.

- **L'asile :** Ce thème concerne les conditions des réfugiés ayant fui des zones de conflit ou des crises humanitaires, couvrant leur conditions de vie et l'aide humanitaire qui leur est fournie, ainsi que les initiatives internationales et locales visant à trouver des solutions durables à la crise des réfugiés.
- **La politique migratoire :** Il s'agit des politiques gouvernementales concernant la gestion de la migration, que ce soit à travers de nouvelles législations, des programmes de réinstallation des migrants, ou la coopération internationale dans le domaine de la gestion de la migration. Cela inclut également la couverture des accords bilatéraux entre les pays concernant la migration.
- **La culture :** Ce thème aborde les questions culturelles liées aux migrants, y compris l'impact de la migration sur le tissu culturel local, ainsi que le traitement médiatique visant à aborder les migrants d'un point de vue culturel, ou à couvrir leurs questions sous un angle culturel.
- **La santé :** Ce thème comprend les services de santé disponibles pour les migrants et les défis sanitaires qu'ils peuvent rencontrer à cause de leurs conditions de vie.
- **L'économie :** Les couvertures médiatiques traitent de l'impact de la migration sur l'économie locale, que ce soit en termes de contribution des migrants au marché du travail ou des pressions économiques résultant de la migration irrégulière.
- **La justice :** Ce thème couvre les questions juridiques telles que l'obtention de permis de séjour, le retour volontaire, et tout litige juridique concernant les migrants.

Les résultats de l'étude montrent que la sécurité et le contrôle des frontières sont les thèmes les plus abordés dans la couverture médiatique marocaine, représentant à eux seuls près de la moitié de tous les articles, soit 49 %. Ce chiffre se répartit entre 28 % pour les questions de sécurité et 21 % pour le contrôle des frontières. Ce focus peut s'expliquer par la prédominance des sujets relatifs aux arrestations de migrants et à la prévention des tentatives de migration vers l'Europe, soulignant l'importance accordée à la sécurisation des frontières.

Les droits de l'Homme représentent 17 % des couvertures, un pourcentage significatif qui reflète l'intérêt porté aux questions des violations que subissent les migrants. Dans ce contexte, quelques rares médias se sont distingués en mettant l'accent principalement sur ce sujet, parmi lesquels le site électronique 'Lakome 2', qui a consacré 82 % de ses couvertures aux droits de l'Homme.

Le thème de la politique migratoire est arrivé en quatrième position avec un pourcentage de 14 %, où les couvertures médiatiques ont traité des politiques de gestion de la migration, y compris les législations nationales et les accords internationaux.

En cinquième position, le thème de l'intégration des migrants a représenté 9 % des couvertures, où le journal Le 360 s'est distingué dans ce contexte en publiant trois sujets sur quatre abordant l'intégration des migrants dans la société marocaine.

Quant au thème de la culture, sa présence a été symbolique avec seulement 4 % des couvertures, traité uniquement par cinq journaux : Enass, Hespress en langue française, Assabah, TelQuel et Yabiladi. Cette présence limitée montre le faible intérêt culturel porté aux migrants dans les médias marocains.

Les autres sujets sont moins couverts, l'asile représentant 3 % des articles, la justice 2 %, tandis que la santé et l'économie se partagent 1 % chacun, traduisant une priorité moindre par rapport à l'accent mis sur la sécurité et le contrôle des frontières.

Tableau 14 : Sujets de la migration dans la couverture médiatique

Sécurité	51	28%
Droits de l'Homme	31	17%
Contrôle des frontières	38	21%
Intégration	16	9%
Politique migratoire	26	14%
Santé	2	1%
Asile	6	3%
Culture	7	4%
Économie	2	1%
Justice	5	2%

Un point notable concernant les sujets couverts par les médias sur les questions de migration étrangère est le fossé évident entre les médias officiels et les médias privés. L'étude a révélé que les médias officiels se concentrent principalement sur quatre thèmes principaux, dont la politique migratoire, qui représente 44 % de leur couverture. Cela reflète la volonté des médias officiels de défendre le point de vue de l'État et de montrer qu'il existe une politique claire visant à traiter avec les migrants dans un cadre réglementaire soutenant les orientations gouvernementales.

Illustration 13 : Sujets de la couverture médiatique de la migration

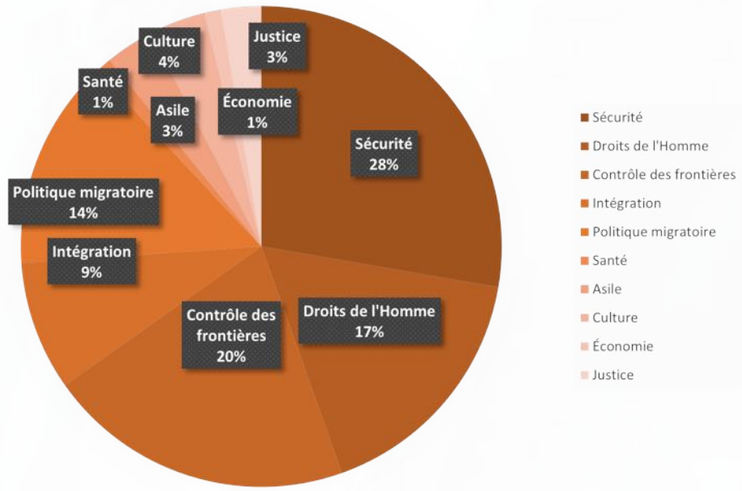

Le deuxième thème le plus couvert par les médias officiels est le contrôle des frontières, avec 28 %, axé sur les communiqués de l'armée et de la sécurité concernant l'interception des migrants irréguliers et la prévention de leur afflux vers l'Europe. Quant au thème de l'intégration, il n'a obtenu que 6 %, ce qui indique un intérêt moindre pour cette question dans les médias officiels.

En revanche, les médias privés abordent des thèmes qui sont rarement traités par les médias officiels, en premier lieu les droits de l'Homme. Les médias privés jouissent d'une plus grande flexibilité pour mettre en lumière les violations des droits que subissent les migrants, que ce soit lors de leurs voyages ou après leur arrivée au Maroc.

Cela permet aux médias privés de traiter ces questions de manière critique et analytique, en se distanciant de la vision officielle. Par ailleurs, les médias privés couvrent presque exclusivement d'autres thèmes tels que la culture, la justice, l'asile, l'économie et la santé, qui sont complètement absents de l'agenda médiatique officiel.

Illustration 14 : Sujets couverts par les médias publics

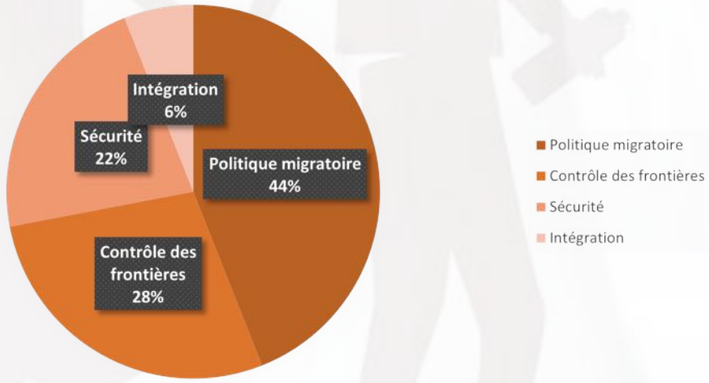

Ainsi, il apparaît qu'il existe une divergence fondamentale entre l'agenda des médias officiels et celui des médias privés en matière de traitement des questions de migration. Alors que les médias officiels ont tendance à se concentrer sur les questions de sécurité et de politique conformes aux priorités de l'État, les médias privés mettent en avant les droits de l'Homme et les aspects sociaux et économiques liés aux migrants. Cela crée un équilibre dans le traitement des questions migratoires et reflète la diversité des approches médiatiques face à ce phénomène complexe.

Tableau 15 : Comparaison entre les sujets couverts par les médias publics et privés

Politique migratoire	11%	Politique migratoire	44%
Contrôle des frontières	20%	Contrôle des fron tières -	28%
Sécurité	28%	Sécurité	22%
Intégration	9%	Intégration	6%
Droits de l'Homme	19%	Droits de l'Homme	-
Culture	4%	Culture	-
Justice	4%	Justice	-
Asile	3%	Asile	-
Économie	1%	Économie	-
Santé	1%	Santé	-

Illustration 15 : Sujets couverts par les médias privés

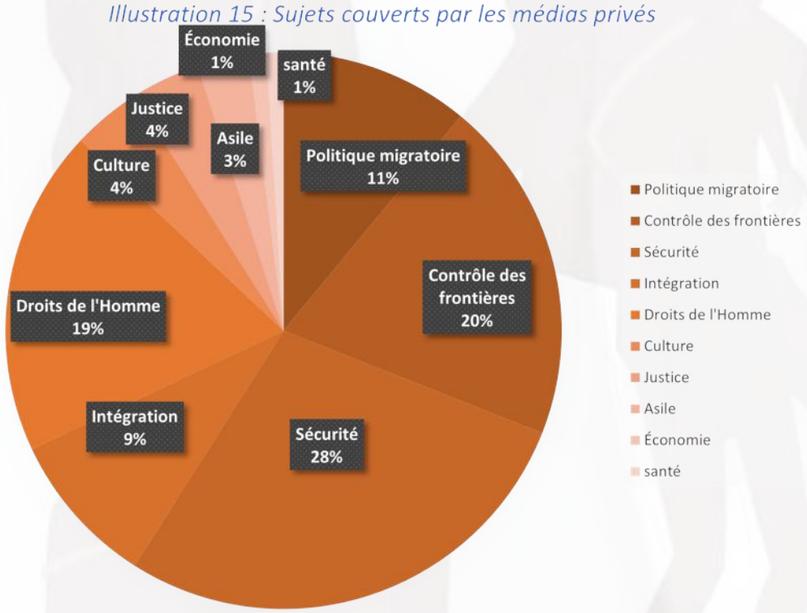

6 Stéréotypes et représentations médiatiques des migrants

STÉRÉOTYPES ET DISCOURS DISCRIMINATOIRES

Les stéréotypes liés aux migrants reposent sur des perceptions répétées et préconçues, fondées sur des généralisations inexactes et injustes, qui leur sont attribuées dans les médias en fonction de leur identité ou de leur appartenance ethnique. Ce type de couverture contribue à ancrer l'idée que tous les individus appartenant à la catégorie des migrants agissent de la même manière ou possèdent des caractéristiques communes, ce qui conduit à des idées fausses et marginalise les migrants en tant qu'individus ayant des particularités variées, plutôt que de les traiter comme des personnes dignes de compréhension et d'estime en fonction de leurs expériences et circonstances personnelles.

Les discours discriminatoires, quant à eux, renforcent ces stéréotypes par des langages ou des comportements qui accentuent les différences entre groupes, entraînant des traitements inéquitables ou des violations des droits des migrants. Ces discours discriminatoires dans les médias contribuent à diffuser le racisme, les préjugés sexistes, la xénophobie et d'autres formes de discrimination.

Dans ce contexte, la question se pose de savoir dans quelle mesure les médias marocains sont conscients de ces perceptions et comportements répréhensibles. Pour évaluer cela, il a été nécessaire d'analyser les contenus médiatiques publiés sur les migrants en fonction de l'échantillon de l'étude. Les résultats obtenus ont révélé des aspects frappants concernant la fréquence des stéréotypes et des discours discriminatoires, mettant en évidence la nécessité d'une révision critique du discours des médias marocains.

L'un des stéréotypes marquants dans ce domaine est l'utilisation généralisée de termes comme «les Africains» ou les références à la nationalité des migrants, qui semblent être courants dans les médias marocains. Ceci est illustré par plusieurs exemples, comme ceux présentés dans le tableau n° (16), qui recense certaines généralisations courantes dans les titres et les contenus médiatiques.

Les stéréotypes et les discours discriminatoires dans les médias se manifestent également par l'accent mis sur l'identité et l'origine géographique des auteurs de crimes lorsque ceux-ci sont des migrants, ce qui est souvent exagéré et sur-accentué. Cette focalisation sur l'origine des individus en cas de délit donne l'impression erronée que certains

groupes de personnes, en fonction de leur identité ou nationalité, sont intrinsèquement liés aux pratiques criminelles. Ce type de couverture médiatique renforce les stéréotypes négatifs envers les migrants et favorise la propagation de la peur et de la discrimination à leur égard dans la société.

Parmi les exemples notables de ces pratiques, le tableau n° (17) présente plusieurs cas où les médias insistent sur l'identité et l'origine géographique de l'auteur d'un crime, même lorsque cette information n'a pas de pertinence particulière. Cela peut contribuer à maintenir une perception négative des migrants et à établir un lien, dans l'esprit des Marocains, entre la criminalité et la migration, renforçant ainsi les stéréotypes qui associent les migrants à des comportements criminels.

Tableau 16 : Modèle de généralisations répandues dans les titres

Découverte d'un cadavre calciné lors de l'évacuation hors ? de la zone de Ouled Ziane des migrants africains	Hibapress	« Migrants africains »
Sauvetage de 67 migrants clandestins « africains » près du port de Dakhla	Hibapress	« Africains »
Larache : arrestation de 11 migrants « africains » sur l'autoroute	Hibapress	« Africains »
¯ ² £ E ‡ j j Ã j ü Û Í / ‡ þ E 7 j J j , ‡ ó ² 7 E Û þ Û ² þ 7 j K j 7 ² j Ì ‡ M Ú ó ² þ E j dans la ville occupée en nageant	Hibapress	« Migrants palestiniens »
L'armée sauve des dizaines de migrants africains de la noyade au large de Laâyoune	Al 3omk	« Migrants africains
Député : Certains détenus dans les prisons ü ‡ / ¤ ‡ Û þ ² 7 j þ E j « ² 7 j Û « ² þ E Û E ³ 7 j Ì ‡ ó 7 Û Ú ³ ² 7 j • M ‡ Õ £ Û j ministre de la Justice : Nous rencontrons des « Û Ì Ú ¤ M ó E ³ 7 j ‡ e ² ¤ j ó ² 7 j Ì / Û ¤ ‡ Û þ 7	Al 3omk	« Africains »
Démantèlement d'un réseau de prostitution africaine à Salé	Assabah	« Prostitution africaine »

Associer les migrants à la criminalité dans les médias peut intensifier les discours racistes et les discours de peur à l'encontre de cette population vulnérable, comme cela s'est produit dans un exemple marquant présenté dans le tableau ci-dessous. Les médias y dépeignent les migrants comme une menace potentielle pour la société, appelant à une prudence accrue. Il est indéniable que ce type de couverture contribue à la propagation des stéréotypes négatifs et à la montée de la peur envers les migrants.

Tableau 17 : Exemples de mention de l'identité et de l'origine de l'auteur du crime

Attrapé par la caméra : La police de Marrakech arrête un migrant d'Afrique subsaharienne spécialisé dans le vol de vélos	Kifach	L'identité et l'origine de l'individu arrêté pour établir un lien entre le migrant et le crime.
Sans tarder ; La police de Khouribga arrête un citoyen originaire d'Afrique subsaharienne impliqué dans un vol	Kifach	L'identité et l'origine de l'individu arrêté pour établir un lien entre le migrant et le crime.
Directement de Casablanca : Des Africains d'Afrique subsaharienne sont présents en grand nombre dans le quartier Hay Hassani, au point que certains habitants ont vendu leurs maisons et quitté les lieux pour diverses raisons, et le président d'une association à Farah Salam révèle des faits graves.	Chouf TV	La xénophobie
Incluant un citoyen syrien : Démantèlement d'un réseau d'escroquerie visant ceux qui souhaitent migrer à Fès.	Al Ayam 24	L'identité et l'origine de l'individu arrêté pour établir un lien entre le migrant et le crime.
34 ans de prison pour des accusés dans le réseau de l'affaire du Français Boutier.	Al Akhbar	L'identité et l'origine de l'individu arrêté pour établir un lien entre le migrant et le crime.
34 ans de prison pour des accusés dans le réseau de l'affaire du Français Boutier.	Al Akhbar	L'identité et l'origine de l'individu arrêté pour établir un lien entre le migrant et le crime.

En plus des généralisations et de l'insistance sur l'identité et l'origine de l'auteur du crime lorsqu'il s'agit d'un migrant, un autre stéréotype et discours discriminatoire émerge dans les médias, consistant à dramatiser la représentation des migrants en les dépeignant comme des éléments dangereux qui nécessitent une vigilance accrue. Cela se manifeste clairement dans les titres et les contenus publiés par le journal «Chouf TV», où les formulations sont presque uniformes. Toutefois, l'aspect positif est qu'aucun autre média marocain ne suit ce modèle. Le tableau n° (18) présente des exemples de ce type de couverture médiatique, unique en son genre.

Tableau 18 : Exemples de discours alarmiste

Direct de Casablanca : Chouf TV au cœur du camp établi par des Africains subsahariens, et avec lequel ils ont occupé la zone d'Ouled Ziane.	Chouf TV	« ont occupé »
Directement de Casablanca : Un témoin raconte comment le camp de Ouled Ziane a désigné une personne choisie par les migrants pour être leur porte-parole… Détails étranges rapportés par le témoin.	Chouf TV	« Détails étranges »
Directement de Casablanca : Détails sur la guerre entre les africains, racontés par un témoin.	Chouf TV	« La guerre »

Parmi les aspects négatifs relevés dans la couverture médiatique, on note l'utilisation de termes comme outils de stigmatisation sociale, tels que le terme *harrag* ou *harraga* en darija, utilisés pour désigner les personnes qui tentent d'émigrer de manière irrégulière, généralement par voie maritime.

Bien que le terme soit dérivé du verbe arabe « «حرك prononcé «haraka», qui signifie se déplacer ou partir, il prend une connotation négative lorsqu'il est utilisé pour désigner les migrants irréguliers. Il ne se limite pas à décrire une réalité spécifique, mais reflète souvent un regard de mépris envers ceux qui se voient contraints de migrer en raison de leurs conditions sociales difficiles.

L'utilisation de ce terme dans les médias, en particulier en darija, comme c'est le cas dans le journal *Goud*, contribue à renforcer la stigmatisation et à perpétuer les stéréotypes négatifs sur les migrants irréguliers, accentuant ainsi leur marginalisation dans la société.

Si le langage utilisé pour désigner un groupe social ou une problématique joue un rôle crucial dans la formation des perceptions sociétales, l'emploi de termes comme *harrag* risque de favoriser la discrimination envers les migrants irréguliers, au lieu de traiter les causes profondes du problème qui les a poussés à émigrer.

Parmi les pratiques négatives dans lesquelles les médias peuvent tomber, figure l'utilisation d'expressions portant atteinte à la dignité humaine. Au cours de l'analyse des contenus publiés, un seul cas d'utilisation de telles expressions a été relevé, ce qui est positif en soi. Il s'agit d'un article intitulé «Arrestation d'un bateau au large de Dakhla, chargé de 105 migrants originaires d'Afrique subsaharienne», publié par le journal «Goud», qui rédige la majorité de ses articles en dialecte marocain. Dans ce titre, le mot «chargé» a été employé, un terme généralement utilisé pour désigner le chargement ou le transport de marchandises, et non de personnes. Son usage dans ce contexte pour désigner les migrants est choquant, car il leur retire leur humanité, les réduisant à de simples marchandises à transporter.

Tableau 19 : Exemples de stigmatisation dans les couvertures médiatiques

Le Titre	Le journal	Discours alarmiste
Ben Aissa, président de l'Observatoire du Nord des Droits de l'Homme, pour Goud : Les célébrations [illegible] pour les harraga, mais ce sont des croyances erronées qu'ils ont.	Goud	Harraga
Interception d'un bateau au large de Dakhla chargé de 105 harraga originaires d'Afrique subsaharienne.	Goud	Harraga
Arrestation de harraga qui ont tenté d'entrer à Melilla.	Assabah	Harraga
Le troisième jour de l'Aïd : La Marine royale sauve plus de 90 harrag et les remet à la gendarmerie (photos)	Goud	Harrag

Cet usage est inapproprié et discriminatoire, traitant les migrants comme des objets transportables plutôt que comme des individus ayant des droits et une dignité. Néanmoins, il est encourageant de constater que ce terme n'a été utilisé qu'une seule fois, ce qui montre que les médias marocains ne tombent pas fréquemment dans ce type de stigmatisation répétée, et qu'il y a une marge pour améliorer la couverture médiatique afin de la rendre plus humaine dans le traitement des questions migratoires.

PRÉSENCE DE LA FEMME MIGRANTE DANS LES MÉDIAS

La présence de la femme migrante dans les médias est un sujet important qui reflète la diversité de la couverture médiatique des questions migratoires, surtout que l'expérience des femmes migrantes diffère de celle des hommes. En général, les femmes migrantes font face à des difficultés supplémentaires liées au genre et à l'identité, telles que la discrimination, la violence basée sur le genre, l'exploitation sexuelle, et d'autres formes d'abus.

Cependant, l'analyse des résultats de l'étude révèle que la représentation de la femme migrante est quasiment inexistante. Sur les 184 articles de l'échantillon, seuls trois évoquent la femme migrante, représentant ainsi moins de 2 % de la couverture. Cette négligence soulève des questions profondes sur la capacité des médias marocains à intégrer la dimension de genre dans leur couverture des questions migratoires, surtout en considération des stéréotypes que les associations civiles dénoncent depuis longtemps, représentant la femme soit comme une victime vulnérable, soit comme une personne incapable de s'adapter à son nouvel environnement.

En examinant les trois articles mentionnant les femmes migrantes, comme le montre le tableau n° (20), il apparaît que leur mention dans deux des cas était simplement pour spécifier le genre dans de brèves nouvelles. Le troisième article, appartenant au genre de la brève explicative et publié dans la version anglaise du journal 'Hespress', a abordé les femmes migrantes dans la couverture d'un colloque international organisé à Rabat par le Conseil national des droits de l'Homme, en collaboration avec l'Observatoire des droits de l'Homme du Barreau de Barcelone, abordant le sujet de la protection des femmes migrantes au Maroc et en Espagne.

Cette couverture limitée, tant dans la forme que dans le fond, appelle les médias marocains à œuvrer pour un équilibre plus important dans la couverture des questions de migration étrangère à l'avenir, en mettant en lumière les récits des femmes migrantes de manière globale, en valorisant leurs expériences positives et leurs défis. Cela inclut l'adoption d'une approche permettant aux femmes migrantes de s'exprimer pleinement et partager leurs vécus, en les présentant autrement qu'à travers des stéréotypes qui les réduisent à un simple chiffre ou un cas au sein du flux migratoire global.

REPRÉSENTATION DES GROUPES VULNÉRABLES ET DES DIVERSES ORIGINES CULTURELLES

La représentation des groupes vulnérables de migrants dans les médias est l'une des questions fondamentales qui reflètent le niveau d'inclusivité et d'équité de la couverture médiatique. Cela inclut les individus qui affrontent des défis supplémentaires en raison de leurs conditions sociales ou économiques, tels que les mineurs non accompagnés, les personnes en situation de handicap, les minorités ethniques et religieuses, ainsi que les victimes de violences.

Bien que ces groupes nécessitent une attention particulière, ils sont souvent marginalisés dans les médias ou présentés d'une manière qui renforce les stéréotypes et la discrimination. La couverture médiatique qui néglige ces catégories ou leur accorde une attention limitée est ainsi perçue comme approfondissant le fossé entre les migrants et les sociétés d'accueil.

Tableau 20 : Articles traitant de la femme migrante

Parmi eux, 11 femmes… Assistance à 59 migrants clandestins au large de Boujdour	HibaPress	Détermination du genre
Parmi eux, 7 femmes et 2 enfants… Assistance à 31 harraga originaires d'Afrique subsaharienne	Kifach	Détermination du genre
Rabat : Séminaire international sur la protection des femmes migrantes au Maroc et en Espagne	Hespress en	La femme comme sujet

En analysant le contenu publié par les médias marocains, une conclusion choquante émerge, révélant une absence totale de focus sur les groupes marginalisés ou vulnérables dans la couverture médiatique, qu'il s'agisse de mineurs, de personnes en situation de handicap ou de victimes de violences. Aucun des 184 articles étudiés n'aborde leur situation. Le terme «enfant» ou «mineur» n'a été mentionné qu'une seule fois, dans une brève information portant sur des soins d'urgence dispensés à deux enfants parmi un groupe de migrants irréguliers originaires d'Afrique subsaharienne.

Quant aux personnes en situation de handicap, leurs problématiques n'ont été abordées sous aucun angle. Cela peut être attribué à une couverture médiatique axée sur une approche purement informative, se contentant de relater les actualités immédiates concernant les arrestations de migrants sans offrir d'explication ni d'analyse approfondie des enjeux humains et sociaux relatifs à ces catégories. La même observation s'applique aux personnes victimes de violences.

Tableau 21 : Fréquence de mention des groupes vulnérables ou de traitement de leurs enjeux

	La fréquence	Traitement du problème
Les mineurs	1	0
Les personnes en situation de handicap	0	0
Les victimes de violences	0	0

En ce qui concerne les différentes appartenances culturelles et géographiques des migrants, leur couverture dans les médias marocains est rare et souvent superficielle, se limitant à mentionner ces appartenances sans traiter en profondeur les enjeux qui y sont liés. L'observation la plus notable à cet égard est que la couverture médiatique marocaine se concentre largement sur les migrants en provenance d'Afrique subsaharienne, plus que sur tout autre groupe, ces derniers étant mentionnés dans 26 articles sur les 184 inclus dans l'étude, la majorité de ces articles portant sur le démantèlement de réseaux de migration irrégulière ou sur des interceptions en mer.

Concernant les autres appartenances culturelles et géographiques, le terme «Africains» est mentionné sept fois, tandis que les Français sont cités quatre fois, les Syriens deux fois, et les Algériens une seule fois. Ces résultats dépeignent une couverture déséquilibrée des médias marocains, marquée par une forte focalisation sur les migrants d'Afrique subsaharienne, tandis que les autres appartenances géographiques sont presque absentes ou seulement évoquées dans des contextes spécifiques.

Cela peut s'expliquer par le fait que les migrants d'Afrique subsaharienne représentent la majorité des migrants irréguliers au Maroc. Toutefois, cette focalisation soulève des questions quant à la diversité et à l'équité de la couverture médiatique, notamment en ce qui concerne la mise en lumière des expériences de migrants issus d'autres horizons culturels et géographiques.

CAS D'UNE BONNE PRATIQUE

Attaches plurielles, un autre regard sur la diversité

Attaches plurielles est un média marocain dédié à l'actualité de la diaspora subsaharienne vivant au Maroc. Cette initiative peut être décrire comme un cas de bonne pratique. Cette plateforme est conçue « par et pour la communauté subsaharienne vivant au Maroc. Sa raison d'être : participer à mettre en exergue les membres de cette communauté en valorisant leurs parcours, leurs métiers, leurs quotidiens, tout en essayant d'apporter des solutions concrètes aux questions que l'on pourrait se poser lorsque l'on vit au Maroc », expliquent les fondateurs de ce projet lancé en février 2023 par deux journalistes sénégalais installés au Maroc, Kisito Ndour et sa collègue et épouse NdeYacine Ndiaye. Cette initiative médiatique louable vient combler un vide important. Ce média permet de décrire les migrations à partir « d'ici et de là-bas, du Maroc et de chez nous ». Face aux constats multiples de l'invisibilité des personnes en migrations dans les médias marocains, des projets similaires peuvent combler ce vide/absence important.

Conclusion

L'étude a porté sur les caractéristiques et les spécificités de la couverture médiatique de l'immigration étrangère au Maroc, en examinant tous les aspects de cette couverture et les biais potentiels sous-jacents. Elle s'est concentrée sur l'analyse des accumulations dans le traitement médiatique des questions migratoires, en s'arrêtant sur les principaux sujets qui structurent cette couverture ainsi que les facteurs qui l'influencent.

L'étude a commencé à répondre à sa problématique en s'appuyant sur deux constats majeurs :

- **L'absence d'un média spécialisé dans l'immigration** qui traite les questions migratoires de manière approfondie et méthodique, avec un nombre limité d'entités médiatiques consacrant une attention continue et détaillée aux sujets de l'immigration et explorant leurs différents aspects.
- **La répétition par les médias des mêmes narrations sur l'immigration**, avec une tendance constante à reproduire les mêmes récits sans proposer une analyse approfondie ni une perspective nouvelle sur les questions liées à l'immigration étrangère.

Les résultats révèlent une couverture des questions migratoires faible dans l'ensemble, occupant une place secondaire dans les priorités des médias marocains. Certaines institutions médiatiques n'ont publié aucune couverture, ou ont publié seulement deux ou trois articles sur une période prolongée de sept mois, ce qui donne une image claire de l'intérêt limité pour le sujet de la migration dans les médias marocains.

L'étude a conclu que le traitement des questions de migration étrangère se fait souvent sous forme de brèves nouvelles telles que des reportages ou des brèves explicatives, reflétant l'attention des médias marocains à diffuser l'information de manière rapide et neutre. En revanche, le traitement en profondeur, qui repose sur l'humanisation du sujet, l'investigation ou l'enquête, reste très limité et n'est adopté que par certaines institutions médiatiques dans un cadre très restreint.

L'autre élément révélé par l'étude est que le traitement médiatique de la migration étrangère se fait souvent sur un ton neutre, les médias se contentant de publier des communiqués officiels et de s'appuyer sur des sources officielles sans ajouter d'autres sources ni approfondir l'analyse. Il a également été observé que cette couverture se concentre principalement sur le niveau national, suivi du niveau local, tandis que la présence à l'échelle régionale et internationale reste extrêmement limitée.

Le ton adopté par le média marocain apparaît plus clairement à travers le type d'interlocuteurs sur lesquels les institutions médiatiques s'appuient dans leur couverture des questions migratoires. L'étude a révélé une forte dépendance envers les sources officielles et les responsables gouvernementaux qui sont les principaux interlocuteurs, tandis que les migrants occupent la dernière place dans la liste des interlocuteurs, bien qu'ils devraient être au premier rang, étant les plus affectés par ces questions. Cependant, ils ne sont pas suffisamment invités à exprimer leurs opinions ou à partager leurs expériences, ce qui reflète une négligence de la voix des groupes directement concernés.

L'étude a également révélé que la couverture médiatique des questions migratoires a souvent lieu en dehors des périodes de pointe et non pendant les événements eux-mêmes, indiquant que les sujets migratoires ne font pas constamment l'actualité, mais sont traités selon les occasions. Cela montre que la couverture revêt un caractère événementiel et manque de suivi continu.

Concernant les types de migration, il est apparu que la migration irrégulière attire le plus d'attention de la part des journalistes, notamment en ce qui concerne la publication de nouvelles sur l'arrestation des migrants ou le traitement des questions à caractère sécuritaire ou liées aux incidents. Cela se fait au détriment de la migration régulière, des réfugiés et des résidents, qui ne bénéficient pas d'une couverture médiatique suffisante.

L'une des autres conclusions révélées par l'étude est que la couverture médiatique se concentre principalement sur le problème et la solution, tandis que les aspects de conflit restent en bas de la liste des préoccupations médiatiques. Cette orientation vers la mise en lumière des aspects problématiques et des solutions possibles, démontre une focalisation marquée sur les questions sécuritaires et économiques.

Un élément complémentaire de cette analyse est que le média marocain accorde une grande importance aux sujets de la sécurité et du contrôle des frontières dans leur couverture des questions migratoires. Ces deux thèmes constituent près de la moitié de la couverture, tandis que les droits humains, bien qu'ils soient présents, n'occupent qu'une part modeste, surtout dans certains médias en ligne qui attachent de l'importance à cet aspect. Cela montre un intérêt croissant pour les droits des migrants, bien que limité par rapport aux dimensions sécuritaires.

En ce qui concerne les autres sujets, y compris la politique migratoire, ils oscillent entre médias officiels et privés. Les médias officiels leur accordent une grande importance, au point que cela représente environ la moitié de leur couverture, consacrant ainsi la volonté de défendre le point de vue de l'État et en mettant en avant des cadres réglementaires alignés avec les orientations gouvernementales. D'un autre côté, ces sujets représentent un pourcentage bien inférieur dans les médias privés, où ils ne dépassent pas un dixième de la couverture médiatique.

Concernant les stéréotypes et les discours discriminatoires liés aux migrants, qui contribuent à diffuser le racisme, le sexisme, la xénophobie et d'autres formes de discrimination, l'étude relève des conclusions frappantes. On trouve la tendance des médias marocains à recourir à des généralisations et à employer un langage discriminatoire, insistant sur l'identité et l'origine géographique de l'auteur d'un délit lorsqu'il s'agit d'un migrant ou d'un étranger, ce qui renforce dans l'esprit du public des perceptions négatives qui associent la migration à la criminalité.

L'étude a constaté également que certains médias tombent dans des excès en dépeignant les migrants comme une menace majeure nécessitant la méfiance. Cette tendance accentue l'utilisation de certains termes comme outil de stigmatisation sociale, ce qui aggrave les préjugés négatifs autour des immigrants, et alimente la discrimination à leur égard dans la société.

Quant à la présence de la femme migrante dans les médias, l'étude a montré que sa représentation est presque inexistante. Il en va de même pour d'autres groupes vulnérables, tels que les mineurs non accompagnés, les personnes en situation de handicap, les minorités ethniques et religieuses, ainsi que les victimes de violence.